



HAL
open science

Servitudes d'utilité publique : structuration des données SUP dans le cadre de l'utilisation d'un SIG

Jacques Fouque, Magali Di Salvo

► To cite this version:

Jacques Fouque, Magali Di Salvo. Servitudes d'utilité publique : structuration des données SUP dans le cadre de l'utilisation d'un SIG. [Rapport de recherche] Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (CERTU). 2007, 72 p., figures, tableaux. hal-02150490

HAL Id: hal-02150490

<https://hal-lara.archives-ouvertes.fr/hal-02150490v1>

Submitted on 7 Jun 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Servitudes d'Utilité Publique

*Structuration des données SUP
dans le cadre de l'utilisation d'un
Système d'Information Géographique*

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

STRUCTURATION DES DONNÉES SUP

(MODÈLE CONCEPTUEL DE DONNÉES)

DANS LE CADRE D'UN SIG

V1.6 – novembre 2007

NOTICE ANALYTIQUE

n° procert : 13080-30

Organisme commanditaire : Conseil National de l'Information Géographique (CNIG)		
Titre : Servitudes d'Utilité Publique		
Sous-titre : Structuration des données SUP dans le cadre de l'utilisation d'un SIG	Date d'achèvement : nov 2007 Version 1.6	Langue : français
Organisme auteur : Cete Méditerranée ; Certu	Rédacteur: Jacques Fouque ; Magali Di Salvo	Relecteurs assurance-qualité: Groupe de travail de DDE
<p>Résumé :</p> <p>Ce document a été rédigé dans le cadre du groupe de travail du CNIG « SIG et Servitudes d'Utilité Publique ». Il a été travaillé dans le cadre d'un groupe de travail technique restreint composé de représentants de DDE. Il a pour objectif de proposer un Modèle Conceptuel de Données pour Système d'Information Géographique sur les Servitudes d'Utilité Publique : « MCD SIG SUP ».</p> <p>Il se place du point de vue du service qui rassemble l'ensemble des SUP (collectivité et/ou DDE) et non pas du service qui gère la SUP, ce dernier pouvant avoir une structure de données interne différente de celle du SIG SUP.</p> <p>Ce document s'adresse en priorité :</p> <ul style="list-style-type: none"> -aux DDE et collectivités qui ont à gérer un ensemble de SUP, que ce soit pour le Porter à connaissance (DDE), les annexes des PLU (collectivités) ou l'Application du Droit des Sols (Permis de Construire). -aux gestionnaires de SUP qui n'ont pas encore de système d'information géographique et qui peuvent s'inspirer du MCD proposé pour les SUP pour initialiser celui-ci. <p>Le but de cette étude est de proposer une solution technique pour tous les services intéressés, sans pour autant remettre en cause les éventuelles solutions déjà mises en oeuvre par certains services. Cette solution se présente sous la forme d'un Modèle Conceptuel de Données (guide de structuration des données), ayant vocation à assurer l'interopérabilité des données et à être validé au niveau national par le CNIG. Ce MCD doit également être évolutif afin de s'adapter au mieux aux besoins des services. Seul son déploiement à grande échelle pourra permettre une évolution pertinente en fonction des retours d'expérience attendus.</p> <p>Le MCD proposé pourra également servir de base à la création d'une norme d'échange de données SUP.</p>		
Remarques complémentaires :		
Mots-clés : SIG, Servitudes d'Utilité Publiques, information géographique, urbanisme, Modèle, Tables, Classes	Diffusion : pdf web	
Nombre de pages : 72	Confidentialité : non	Bibliographie : non

Suivi du document

Date	Détail des modifications	Motif	Auteur
Juin 2006	Version 0 du document comportant le coeur du modèle et présenté au GT CNIG le 28 juin 2006		Jacques Fouque, CETE Méd Magali Di Salvo Certu + collectif DDE
Mars 2007	Première version du document, incluant la liste et description des tables géographique des SUP Modifications mineures du coeur du modèle, notamment la distinction entre la géométrie et la sémantique des objets	Ajout de la liste des SUP	Jacques Fouque, CETE Méd Magali Di Salvo Certu + collectif DDE
Juin 2007	Modifications d'attributs sur les sites inscrits et classés, les réserves naturelles, et les parcs nationaux	Remarques du ministère de l'écologie	Magali Di Salvo, Certu
Juillet 2007	Même si le décret institutif d'une servitude est abrogé, les SUP existantes ne doivent pas être supprimées. Ajouter au catalogue des SUP : A1 ; A6 ; EL1 ; EL2, EL2bis ; PT4. Modifier le MCD général pour ajouter un état et une date d'abrogation au catalogue : Attributs ETAT et DATE à la classe CATEGORIE.	Commentaire du bureau Droit de l'Urbanisme de la DGUHC	Magali Di Salvo, Certu
Août 2007	classe ACTE : le type d'acte : pour certaines SUP (passage de canalisation/câble par exemple) il s'agit ou de conventions amiables ou de SUP par arrêté, mais pas de SUP par conventions amiables. Le régime juridique de ces deux éléments est différent (tribunal administratif ou tribunal civil). Dans "autre" il y aura de plus en plus d'arrêté municipal (pour ZPPAUP par exemple suite à décret du 30/03/2007) mais aussi les SUP PT3 : gestion par les communes des techniques de communications => prévoir spécifiquement ce type d'acte. objet de l'acte - ajouter un arrêté de substitution (qui annule et remplace) cas assez fréquent pour les MH et un arrêté modificatif (complète / corrige). Dans cette classe "ACTE" il n'y a pas après le point plan annexé une ligne concernant les états parcellaire. C'est pourtant ces éléments qui font le fondement juridique d'une SUP (les plans pouvant être plus ou moins faux....). Ce point doit être absolument rajouté.	Commentaire de l'unité procédure administrative de la DDE du Rhône (Cécile Bouchet)	Magali Di Salvo, Certu

Date	Détail des modifications	Motif	Auteur
	(attributs modifiés et ajoutés dans la classe Acte) Générateur et assiette : ajouter l'indication "rendre apparent ou pas" l'une ou l'autre. Il y a des SUP pour lesquelles le générateur est important mais il n'est pas apparent sur le plan de SUP (largeur de protection autour d'un faisceau hertzien par exemple). Il y a des assiettes qui ne doivent plus être apparentes : cas des périmètre de MH "gelé" dans le cadre d'une ZPPAUP. Mais Si cette ZPPAUP est supprimé, le périmètre reprend son existence. (attribut ajouté dans la classe Generateur_geo)		
Septembre 2007	Modifications de forme : titre, introduction, mises en forme des cardinalités des relations	remarques de Jean Denègre, responsable du GT SUP du CNIG	Jean Denègre, CGPC
Septembre 2007	Ajout d'un attribut Type = eau potable ou eau minérale à la classe AS1 de protection des eaux	Remarque de la CNV du MAPAR	Claude Soussan, DGUHC
Octobre 2007	Pour les eaux potables, un captage est protégé par 3 types de périmètres (immédiat, rapproché, éloigné). Concernant les eaux minérales, en théorie 2 types de périmètres sont à distinguer: le périmètre sanitaire d'émergence et/ou un périmètre défini par la déclaration d'intérêt publique Toutefois, au niveau des documents d'urbanisme (POS, PLU ou Carte Communale) les périmètres de protection (eaux potables et eaux minérales) sont reportés de la même façon, la précision n'étant apportée qu'au niveau de l'attribut type; la représentation du périmètre eaux minérales est la même que pour le périmètre éloigné des eaux potables Il faut donc préciser dans l'attribut type : périmètre éloigné ou bien périmètre de protection des eaux minérales	Remarque de la DRASS 63 et de la DDE63	Carine Boige, DRASS63 Bernard Pantel, DDE63
Octobre 2007	Certains gestionnaires de servitudes définissent une codification interne des servitudes (Ex: ANFR, Ecologie...) Ce code doit être stocké pour faciliter le travail de comparaison de listes (DDE - Gestionnaire) et éventuellement d'importation de données de ces gestionnaires Modification de la classe SUP par l'ajout d'un identifiant interne gestionnaire	Remarque de la DDE40	Dominique Choquet, DDE40
Octobre 2007	Remise en cohérence du dessin du modèle avec sa description		Magali Di Salvo, Certu

Date	Détail des modifications	Motif	Auteur
Octobre 2007	La relation entre la classe attribut de type de générateur et la classe attribut de générateur avait été oubliée. Cette relation permet de gérer des attributs différents pour l'implémentation du modèle selon les catégories de SUP	Remarque de Claude Soussan	Claude Soussan DGUHC
Novembre 2007	Modification des attributs des tables PM1 et PM3 pour prendre en compte les différents types d'aléas Reprise de l'annexe 2 donnant la nomenclature emboîtée des codes Gaspar	Remarque de Marc Léobet	Claude Soussan DGUHC

Contexte

Ce document a été rédigé dans le cadre du groupe de travail du CNIG « SIG et Servitudes d'Utilité Publique ». Il a été travaillé dans le cadre d'un groupe de travail technique restreint composé de représentants de DDE, en vue d'être présenté au GT SIG et SUP du CNIG en vue de sa validation.

Les responsables de l'étude :

- DI SALVO Magali, CERTU/URB/OUR
- FOUQUE Jacques, CETE Méditerr./DREC/SVGC/SIG

Les participants au groupe de travail:

- ALLONGUE Olivier, DDE 83/SADD/SIG Servitudes;
- BERANGER Patrick, DDE 69/PM/SIG;
- COMMEAUX François, DDE 48/SPPA/AT;
- GUICHAREL Rémy, DDE 63/SG/PG;
- PANTEL Bernard, DDE 63/SADT/UR;
- SOUSSAN Claude, DDUHC/OE ;
- VALLESI Marie-Noëlle, DDE 71/DT/GEO;
- YAICHE Tarik, DDE 69/PM/SIG;
- ZEVORT Michel, DDE 77/SAED/PR;

Le document a pour objectif de proposer un Modèle Conceptuel de Données pour Système d'Information Géographique sur les Servitudes d'Utilité Publique (appelé dans la suite du document « MCD SIG SUP »).

Il se place du point de vue du service qui rassemble l'ensemble des SUP (collectivité et/ou DDE) et non pas du service qui gère la SUP, ce dernier pouvant avoir une structure de données interne différente de celle du SIG SUP. En effet, le souci d'interopérabilité se heurte à la lourdeur de la tâche qui consisterait à intégrer directement les modèles des gestionnaires dans le MCD SIG SUP, les besoins ne convergeant pas toujours. Toutefois, le MCD SIG SUP prévoit un renvoi vers les MCD-Métier via un lien hypertexte.

On peut considérer le SIG SUP comme un « portail » permettant l'accès aux SIG métiers des différents gestionnaires de SUP.

Ce document s'adresse donc en priorité :

- aux DDE et collectivités qui ont à gérer un ensemble de SUP, que ce soit pour le Porter à connaissance (DDE), les annexes des PLU (collectivités) ou l'Application du Droit des Sols (Permis de Construire)
- aux gestionnaires qui n'ont pas encore de système d'information géographique et qui peuvent s'inspirer du MCD proposé pour les SUP pour initialiser celui-ci.

Le but de cette étude est de proposer une solution technique pour tous les services intéressés, sans pour autant remettre en cause les éventuelles solutions déjà mises en oeuvre par certains services. Cette solution se présente sous la forme d'un Modèle Conceptuel de Données (guide de structuration des données), ayant vocation à assurer l'interopérabilité des données et à être validé au niveau national par le CNIG. Ce MCD doit également être évolutif afin de s'adapter au mieux aux besoins des services. Seul son déploiement à grande échelle pourra permettre une évolution pertinente en fonction des retours d'expérience attendus.

Le MCD proposé pourra également servir de base à la création d'une norme d'échange de données SUP.

Le choix de l'outil de numérisation et de gestion des données n'est pas abordé dans ce document. En effet, la numérisation des SUP fait l'objet d'une demande récurrente de la

part des services déconcentrés qui utilisent des cahiers des charges divers et variés. Selon les services, différents outils ont été adoptés pour la numérisation des servitudes, par exemple :

- AutoCad,
- MapInfo, ArcView,
- Epicure,
- Map/info couplé à Access
- Etc...

Au regard des expériences réalisées, on peut constater que les solutions apportées par les services sont très souvent orientées « outils » alors qu'une harmonisation des pratiques passe obligatoirement par la mise en place d'un modèle conceptuel de données utilisable par tous. Ce modèle de données doit être défini au niveau national.

On notera que les problèmes d'échelle et d'usage du SIG SUP ne sont pas abordés dans ce document.

Sommaire

1. PRINCIPES ET DESCRIPTION DU MODELE	10
1.1 Principe du modèle	10
1.2 Conventions de lecture	11
1.3 Modèle Conceptuel des données	12
1.4 Description des hyperclasses	13
1.5 Description des classes	14
2. DESCRIPTION DES INFORMATIONS PROPRES A CHAQUE TYPE DE SERVITUDE	27
2.1 Description par code de servitude	27
2.2 Synthèse des géométries possibles de générateur et/ou d'assiette	63
3. Annexes	68

1. PRINCIPES ET DESCRIPTION DU MODELE

1.1 Principe du modèle

Le MCD est unique, mais l'implémentation des données (soit le contenu des bases) pourra être différente selon l'usage qui sera fait du SIG.

Le MCD est constitué d'un :

- Modèle national représentant la nomenclature nationale des SUP (ministère, catégorie de servitudes, type d'assiette et de type de générateurs). Les classes correspondantes seront gérées au niveau national.
- Modèle local spécifique au service « conservateur » des SUP – DDE ou collectivité (département, commune, gestionnaire, générateur, servitude, assiette, actes institutifs). Ces objets sont décrits dans trois types de classes :
 - Les classes sémantiques (non modifiables sans l'accord des gestionnaires et/ou des services producteurs) : servent à connaître toutes les informations relatives à la servitude.
 - Les classes géographiques qui permettent la localisation des générateurs et des assiettes des servitudes à une échelle donnée. Pour plus de lisibilité les parties sémantiques et géographiques ont été distinguées à l'intention des services qui ne souhaitent pas gérer la partie géographique .
 - Les classes du découpage administratif qui permettent de préciser les liens entre servitudes et communes

Les classes sémantiques et géographiques du modèle local peuvent servir de base à la création d'une norme d'échange.

1.2 Conventions de lecture

Nous n'avons pas donné à la notion d'hyperclasse sa définition habituelle, à savoir un ensemble de classes de même nature possédant des attributs communs. Dans ce document, la notion d'hyperclasse nous a permis de rassembler des classes ayant des caractéristiques communes, par exemple : gérées au niveau national ou local, information de type métadonnées, etc...pour faciliter la lecture. Ensuite, pour chaque classe sont décrits les attributs et les relations ou associations qui les concernent.

Les attributs sont décrits par :

Nom	Description	Code	Type
Le nom en clair de l'attribut (alias)	Une brève description qui indique ce que contient l'attribut	Le nom informatique	Le type d'attribut parmi : I : entier A n: alphanumérique composé de n caractères D : date BL : valeur logique vrai/faux

Les relations sont décrites par

Nom	Code	Card.
Le nom et la description en clair de la relation	Le nom informatique	La cardinalité de la relation. Par exemple (1,1) signifie que 1 objet d'une classe est toujours relié à 1 objet de l'autre classe et (1,n) que 1 objet d'une classe peut être relié à plusieurs objets de l'autre classe.

1.4 Description des hyperclasses

Les classes ont été regroupées en 5 hyperclasses :

- La nomenclature nationale qui décrit la liste des catégories des SUP selon le code de l'urbanisme en vigueur
- Les informations sémantiques liées aux objets SUP et que l'on retrouvera dans tous les objets SUP, un peu comme des métadonnées, si on considère que chaque catégorie de SUP est un lot.
- La description sémantique qui décrit les attributs sémantiques qui peuvent être différents d'une catégorie de SUP à l'autre
- La description géographique qui localise les objets
- Le découpage administratif pour faciliter l'édition des Porter à Connaissance.

1.4.1 Hyperclasse « Nomenclature Nationale »

Cette hyperclasse décrit une nomenclature des catégories des SUP au niveau national et devra être gérée à un niveau central.

Code : NOMENCLATURE

Nom	Description
CLASSE MINISTERE	Ministère qui définit la SUP
CLASSE CATEGORIE	Catégorie de la SUP : A2, AC1, etc...
CLASSE TYPE GENERATEUR	Type de générateur : canalisation, forêt...
CLASSE ATTRIBUT TYPE GENERATEUR	Attributs du type de générateur : diamètre, largeur, type....
CLASSE TYPE ASSIETTE	Type d'assiette : tampon, liste de parcelles, zonage, etc...

1.4.2 Hyperclasse « Information Sémantique »

Cette hyperclasse décrit les informations sémantiques liées aux objets SUP et communes à tous les objets SUP. Elle sera gérée au niveau local.

Code : INFORMATION_SEMANTIQUE

Nom	Description
CLASSE ACTE	Description de l'acte
CLASSE SERVITUDE	Description de la SUP
CLASSE GESTIONNAIRE	Description du gestionnaire
CLASSE LIEN SUP COMMUNE	Lien vers la commune pour le PAC

1.4.3 Hyperclasse « Description Sémantique »

Cette hyperclasse décrit les informations sémantiques qui peuvent être différentes d'un objet SUP à l'autre. Elle sera gérée au niveau local.

Code : DESCRIPTION_SEMANTIQUE

Nom	Description
CLASSE GENERATEUR	Description du générateur
CLASSE ATTRIBUTS GENERATEUR	Valeur et occurrence des attributs
CLASSE ASSIETTE	Description de l'assiette

1.4.4 Hyperclasse « Description Géographique »

Cette hyperclasse décrit uniquement la géométrie de chaque SUP : elle correspond à la localisation géographique de l'objet servitude.

Code :DESCRIPTION_GEOGRAPHIQUE

Nom	Description
CLASSE GENERATEUR GEO	Localisation du générateur
CLASSE ASSIETTE GEO	Localisation de l'assiette

1.4.5 Hyperclasse « Découpage Administratif »

Cette hyperclasse décrit les divers découpages administratifs liés aux SUP : régions, départements et communes.

Code :DECOUPAGE_ADMINISTRATIF

Nom	Description
CLASSE REGION	région
CLASSE DEPARTEMENT	département
CLASSE COMMUNE	commune

1.5 Description des classes

Nom	Code
NOMENCLATURE NATIONALE	
- Classe Ministère	MIN
- Classe catégorie	CAT
- Classe type générateur	TYP_GEN
- Classe attribut type générateur	ATT_TYPGEN
- Classe type assiette	TYP_ASS
INFORMATION SEMANTIQUE	
- Classe acte	ACTE
- classe gestionnaire	GEST
- Classe servitude	SUP
- Classe lien SUP commune	LIEN_SUPCOM
DESCRIPTION SEMANTIQUE	
- Classe générateur	GEN
- Classe attribut générateur	ATT_GEN
- Classe assiette	ASS
DESCRIPTION GEOGRAPHIQUE	
- Classe générateur géo	GEN_GEO
- Classe assiette géo	ASS_GEO
DECOUPAGE ADMINISTRATIF	
- Classe commune	COM
- Classe département	DEP
- Classe région	REG

1.5.1 Classe « Ministère » ; MIN

Cette classe décrit le Ministère qui décide de l'institution du type de SUP.

Cette classe comporte 2 attributs

Nom	Description	Code	Type
Identifiant du ministère	Identifiant du ministère Compteur servant de clé, à indexer	ID_MIN	I
Nom du ministère	Nom en clair du ministère dont relève la servitude	NOM_MIN	A50

Cette classe comporte 2 relations

Nom	Code	Card.
ASSOCIATION à GESTIONNAIRE Un ministère est associé à 0 ou plusieurs gestionnaires un gestionnaire appartient ou est sous tutelle de 0 ou plusieurs ministères	MINGEST_GESTMIN	0,n 0,n
ASSOCIATION à CATEGORIE Un ministère institue une ou plusieurs catégories de servitude Une catégorie de servitude est attachée à un ministère	MINCAT_CATMIN	1,n 1,1

1.5.2 Classe « Catégorie » ; CAT

Cette classe décrit toutes les catégories de SUP : A2, PT1, etc...

Cette classe comporte 6 attributs

Nom	Description	Code	Type
Identifiant de la catégorie	Identifiant de la catégorie Compteur servant de clé, à indexer	ID_CAT	I
Code de la catégorie	Code de la catégorie telle que décrite dans le code de l'urbanisme. Exemple : A2, A3, A4,	CODE_CAT	A25
Libellé de la catégorie	Définition sommaire de la catégorie	LIB_CAT	A25
Description de la catégorie	Description détaillée de la catégorie décrite dans le code de l'urbanisme	DESC_CAT	A100
Description des textes d'application	Description détaillée des textes d'application. Références dans Légifrance via un lien hypertexte	TEXTES_CAT	A100
Communes désignées dans le texte	Indique si les communes sont désignées dans le texte instituant la servitude : 1=oui, 2=liés à la servitude, 3=non	LIENSUPCOM	I
Etat texte	Indique quel est l'état du texte institutifs : en cours, abrogé,	ETAT	A10

Nom	Description	Code	Type
	nouveau		
Date	Indique la date de validité du texte ou la date d'abrogation	DATE	A8

Cette classe comporte 4 relations

Nom	Code	Card.
ASSOCIATION à SERVITUDE Une catégorie de servitude est associée à 0 ou plusieurs servitudes Une servitude est décrite par une catégorie	CATSUP_SUPCAT	0,n 1,1
ASSOCIATION à TYPE GENERATEUR Une catégorie de servitude est associée à un ou plusieurs types de générateur Un type de générateur est associé à une catégorie	CATTYPGEN_TYPGENCAT	1,n 1,1
ASSOCIATION à TYPE ASSIETTE Une catégorie de servitude est associée à un ou plusieurs un type d'assiette Un type d'assiette est associé à une catégorie	CATTYPASS_TYPASSCAT	1,n 1,1
ASSOCIATION à MINISTERE Une catégorie de SUP est attachée à un ministère Un ministère institue une ou plusieurs catégories de servitude	MINCAT_CATMIN	1,1 1,n

1.5.3 Classe « Type Générateur » ; TYP_GEN

Cette classe décrit les types de générateurs possibles : canalisation, route, forêt, monument..

Cette classe comporte 5 attributs

Nom	Description	Code	Type
Identifiant du type de générateur	Identifiant du type de générateur Compteur servant de clé, à indexer	ID_TYPGEN	I
Nom du générateur	Nom en clair du générateur (exemple : route, voie ferrée, canal,...)	NOM_TYPGEN	A25
Type de géométrie	Type de primitives géographiques (exemple : point, ligne, surface)	GEO_TYPGEN	A25
Saisie du générateur	Mode de saisie du générateur : 1 = libre, 2 = coordonnées, 3 = spécifique, 4 = segments de cercle	SAISIE_TYPGEN	I
Graphisme	Description du graphisme (légende)	STYLE_TYPGEN	A50

Cette classe comporte 3 relations

Nom	Code	Card.
ASSOCIATION à GENERATEUR Un type de générateur est associé à un ou plusieurs générateurs Un générateur est décrit par un type de générateur	TYPGENGEN_GENTYPGEN	0,n 1,1
ASSOCIATION à CATEGORIE Un type de générateur est associé à une catégorie Une catégorie de servitude est associée à un ou plusieurs types de générateur	CATTYPGEN_TYPGENCAT	1,1 1,n
ASSOCIATION à ATTRIBUT TYPE GENERATEUR Un type de générateur possède 0 ou plusieurs attributs) Un attribut décrit un type de générateur	TYPGENATT_ATTTPYPGEN	0,n 1,1

1.5.4 Classe « Attribut Type Générateur » ; ATT_TYPGEN

Cette classe décrit les attributs possibles des types de générateurs : type, diamètre, hauteur, etc...

Cette classe comporte 2 attributs

Nom	Description	Code	Type
Identifiant de la classe	Identifiant de la classe Compteur servant de clé, à indexer	ID_TYPGEN	I
Nom de l'attribut	Nom en clair de l'attribut possible (liste disponible dans le chapitre suivant)	NOM	A80

Cette classe comporte 2 relations

Nom	Code	Card.
ASSOCIATION à TYPE GENERATEUR Un attribut décrit un type de générateur Un type de générateur possède 0 ou plusieurs attributs	TYPGENATT_ATTTPYPGEN	1,1 0,n
ASSOCIATION à ATTRIBUT GENERATEUR Un attribut de type de générateur est mis en oeuvre sur aucun ou un attribut de générateur Un attribut de générateur est décrit par un attribut de type de générateur	ATTYPGEN_ATTGEN	0-n 1-1

1.5.5 Classe « Type Assiette » ; TYP_ASS

Cette classe décrit les types d'assiettes possibles : objet lui-même, périmètre, liste de parcelles...

Cette classe comporte 7 attributs

Nom	Description	Code	Type
Identifiant de l'assiette	Identifiant de l'assiette Compteur servant de clé, à indexer	ID_TYPASS	A80
Type de géométrie de l'assiette	Géométrie de l'assiette : point, ligne ou zone	GEO_TYPASS	A15
Nom du type d'assiette	Nom du type d'assiette (éloigné/rapproché ; bande des 5m,...)	NOM_TYPASS	A25
localisant du type d'assiette	Présence ou absence de la liste de parcelles (oui/non)	LOC_TYPASS	BL
Mode de génération du type d'assiette	Égale générateur, tampon fixe, tampon variable, dessinée, coordonnées, variable	MGEN_TYPASS	A25
Paramètre de calcul	En cas de zone tampon : largeur, angle, rayon,.... n'est pas formellement un attribut au sens conceptuel, c'est une règle de calcul.	CALC_TYPASS	I
Graphisme	Description du graphisme (légende)	STYLE_TYPASS	A25

Cette classe comporte 2 relations

Nom	Code	Card.
ASSOCIATION à ASSIETTE Un type d'assiette est associé à 0 ou plusieurs assiettes Une assiette est décrite par un type d'assiette	TYPASSASS_ASSTYPASS	0,n 1,1
ASSOCIATION à CATEGORIE Un type d'assiette est associé à une catégorie Une catégorie de servitude est associée à un ou plusieurs un type d'assiette	CATTYPASS_TYPASSCAT	1,1 1,n

1.5.6 Classe « Acte » ; ACTE

Cette classe décrit les actes institutifs de chaque servitude.

Cette classe comporte 11 attributs

Nom	Description	Code	Type
Identifiant de l'acte	Identifiant de l'acte Compteur servant de clé, à indexer	CODE_ACTE	I
Libellé de l'acte	Libellé de l'acte instituant la servitude sur le territoire	NOM_ACTE	A50

Nom	Description	Code	Type
Numéro de l'acte	Numéro de l'acte	NUM_ACTE	A50
Type d'acte	Description en clair du type d'acte selon une liste prédéfinies : Non renseigné- Texte de loi- Décret en Conseil d'Etat- Arrêté ministériel- Arrêté interministériel- Arrêté préfectoral- Arrêté Préfet de Région- Décret Premier Ministre- Décret- SUP par arrêté - Convention amiable- Arrêté Municipal - Autre	TYPE_ACTE	A50
Objet l'acte	Type de procédure selon une liste prédéfinie :- création, -annulation, -abrogation, -substitution, -modification	OBJET_ACTE	A25
Description de l'acte	Lien vers la référence du texte législatif qui permet de l'instituer	DESC_ACTE	A100
Date de la dernière décision	Date de la dernière application/modification	DATEDEC_ACTE	D
Date de publicité	Date de la publicité JO ou dans la presse	DATEPUB_ACTE	D
Plan annexé	Existence d'un ou plusieurs plans annexés à l'acte (oui/non)	PLAN_ACTE	BL
État parcellaire	Liste des parcelles concernées	PARCELLES	A100
Échelle du plan	Échelle du ou des plans annexés à l'acte	ECHPLAN_ACTE	I

Cette classe comporte 1 relation

Nom	Code	Card.
ASSOCIATION à SERVITUDE Un même acte peut concerner plusieurs servitudes Une servitude est décrite par un ou plusieurs actes	ACTSUP_SUPACT	1,n 1,n

1.5.7 Classe « Gestionnaire » ; GEST

Cette classe décrit chaque service gestionnaire

Cette classe comporte 11 attributs

Nom	Description	Code	Type
Identifiant du gestionnaire	Identifiant du gestionnaire Compteur servant de clé, à indexer	ID_GEST	I
Nom du gestionnaire	Nom du gestionnaire	NOM_GEST	A80
Adresse 1 du gestionnaire	Adresse du gestionnaire	ADRES1_GEST	A80
Adresse 2 du gestionnaire	Adresse du gestionnaire (suite)	ADRES2_GEST	A80
Code postal	Code postal du gestionnaire	CP_GEST	A10
Ville	Nom de la ville	VILLE_GEST	A80
Nom du correspondant	Nom de la personne représentant	CORRES_GEST	A80

Nom	Description	Code	Type
	gestionnaire		
Numéro de téléphone	Numéro de téléphone	NUMTEL_GEST	A10
Numéro de télécopie	Numéro de télécopie	NUMFAX_GEST	A10
Adresse électronique	Adresse électronique	MEL_GEST	A80
Observations	Champs libre	OBS_GEST	A100

Cette classe comporte 2 relations

Nom	Code	Card.
ASSOCIATION à MINISTERE Un gestionnaire appartient ou est sous tutelle d' 1 ou aucun ministère Un ministère est attaché 0 ou plusieurs gestionnaires	MINGEST_GESTMIN	0,1 0,n
ASSOCIATION à SERVITUDE Un gestionnaire gère une ou plusieurs servitudes Une servitude est gérée par un ou plusieurs gestionnaires	GESTSUP_SUPGEST	1,n 1,n

1.5.8 Classe « Servitude » ; SUP

Classe liée aux objets servitudes en local, description sémantique uniquement et commune à tous les types de SUP.

Cette classe comporte 7 attributs

Nom	Description	Code	Type
Identifiant de la servitude	Identifiant de la servitude Compteur servant de clé, à indexer	ID_SUP	I
Identifiant de la servitude chez le gestionnaire	Identifiant interne gestionnaire de la SUP	ID_SUP_GEST	I
Nom de la servitude	Nom officiel et en clair de la servitude	NOM_SUP	A15
Libellé long	Description détaillée de la servitude	DESC_SUP	A150
Date de saisie de la servitude	Date de saisie de la servitude	SAISIE_SUP	D
Date de la dernière mise à jour	Date de la dernière mise à jour	MAJ_SUP	D
Échelle de numérisation	Échelle de numérisation	ECHNUM_SUP	I
Numérisation validée	Numérisation validée par le gestionnaire (oui/non)	VALIDGEST_SUP	BL

Cette classe comporte 5 relations

Nom	Code	Card.
ASSOCIATION à CATEGORIE Une servitude est décrite par une catégorie Une catégorie de servitude est associée à 0 ou plusieurs SUP	CATSUP_SUPCAT	1,1 0,n
ASSOCIATION à GESTIONNAIRE Une servitude est gérée par un ou plusieurs gestionnaires Un gestionnaire gère une ou plusieurs servitudes	GESTSUP_SUPGEST	1,n 1,n
ASSOCIATION à LIEN SUP COMMUNE Une servitude impacte 1 ou n communes Le lien servitude-commune concerne une servitude	SUPLIEN_LIENSUP	1,n 1,1
ASSOCIATION à GENERATEUR Une servitude possède un ou plusieurs générateurs Un générateur concerne une SUP	SUPGEN_GENSUP	1,n 1,1
ASSOCIATION à ACTE Une SUP est décrite par un ou plusieurs actes Un même acte peut concerner plusieurs SUP	ACTSUP_SUPACT	1,n 1,n

1.5.9 Classe « Lien Sup Commune » ; LIEN_SUPCOM

Cette classe porte les attributs pour la gestion des P.A.C. par commune

Cette classe comporte 4 attributs

Nom	Description	Code	Type
Identifiant du lien	Identifiant du lien Compteur servant de clé, à indexer	ID_LIEN	I
lien spécifié par l'acte	Le lien est spécifié par l'acte ou par intersection géométrique contrôlée par opérateur. Ne font partie du PAC que les servitudes dont le lien topologique est validé par l'opérateur ou spécifié par l'acte (oui/non)	SPECI_LIEN	BL
Lien topologique	Lien topologique (oui/non)	TOPO_LIEN	BL
Report de la SUP au PLU	Report de la SUP au PLU (oui/non)	PLU_LIEN	BL

Cette classe comporte 2 relations

Nom	Code	Card.
ASSOCIATION à SERVITUDE Le lien servitude-commune concerne une servitude Une servitude impacte 1 ou n communes.	SUPLIEN_LIENSUP	1,1 1,n

Nom	Code	Card.
ASSOCIATION à COMMUNE Le lien servitude-commune pointe vers une commune Une commune pointe vers un ou plusieurs lien servitude-commune	LIENCOM_COMLIENSUP	1,1 1,n

1.5.10 Classe « Générateur » ; GEN

Cette classe décrit les informations sémantiques liées au générateur

Cette classe comporte 1 attribut

Nom	Description	Code	Type
Identifiant du générateur	Identifiant du générateur Compteur servant de clé, à indexer	ID_GEN	I

Cette classe comporte 5 relations

Nom	Code	Card.
ASSOCIATION à GENERATEUR GEO Un générateur à 0 ou plusieurs primitive géométriques La localisation concerne un générateur	GENGENGEO_GENGEOGEN	0,n 1,1
ASSOCIATION à SERVITUDE Un générateur concerne une SUP Une servitude possède un ou plusieurs générateurs	SUPGEN_GENSUP	1,1 1,n
ASSOCIATION à TYPE GENERATEUR Un générateur est décrit par un type de générateur Un type de générateur est associé à un ou plusieurs générateurs	TYPGENGEN_GENTYPGEN	1,1 0,n
ASSOCIATION à ASSIETTE Un générateur induit une ou plusieurs assiettes Une assiette est induite par un générateur	GENASS_ASSGEN	1,n 1,1
ASSOCIATION à ATTRIBUTS GENERATEUR Un générateur possède aucun ou plusieurs attributs Un attribut décrit un générateur	GENATTGEN_ATTGENGEN	0,n 1,1

1.5.11 Classe « Attribut Générateur » ; ATT_GEN

Cette classe décrit les attributs du générateur et leurs occurrences (ex : diamètre = 15, type = inscrit, etc...)

Cette classe comporte 3 attributs

Nom	Description	Code	Type
Identifiant	Identifiant de l'attribut Compteur servant de clé, à indexer	ID_ATT	I
Nom de l'attribut	Nom de l'attribut en clair (Type, diamètre,...)	NOM_ATT	A10
Valeur de l'attribut	Valeur en clair de l'attribut (Eau, assainissement, 15mètres,...)	VALEUR_ATT	A10

Cette classe comporte 2 relations

Nom	Code	Card.
ASSOCIATION à GENERATEUR Un attribut décrit un générateur Un générateur possède aucun ou plusieurs attributs	GENATTGEN_ATTGENGEN	1,1 0,n
ASSOCIATION à ATTRIBUT TYPE GENERATEUR Un attribut de type de générateur est mis en oeuvre sur aucun ou un attribut de générateur Un attribut de générateur est décrit par un attribut de type de générateur	ATTYPGEN_ATTGEN	0-n 1-1

1.5.12 Classe « Assiette » ; ASS

Cette classe décrit les informations liées à chaque assiette

Cette classe comporte 4 attributs

Nom	Description	Code	Type
Identifiant de l'assiette	Identifiant de l'assiette Compteur servant de clé, à indexer	ID_ASS	I
Nom de l'assiette	Nom de l'assiette en clair (éloigné/rapproché ; bande des 5m,...)	NOM_ASS	A25
Localisant	Présence ou absence de la liste de parcelles (oui/non)	LOC_ASS	BL
Paramètre de calcul	Valeur des paramètres lorsqu'il s'agit d'un tampon n'est pas formellement un attribut au sens conceptuel, c'est une règle de calcul.	CALC_ASS	I

Cette classe comporte 3 relations

Nom	Code	Card.
ASSOCIATION à TYPE ASSIETTE Une assiette est décrite par un type d'assiette	TYPASSASS_ASSTYPASS	1,1

Nom	Code	Card.
Un type d'assiette est associé à 0 ou plusieurs assiettes		0,n
ASSOCIATION à ASSIETTE GEO Une assiette est décrite par une géométrie d'assiette Une localisation concerne une assiette	ASSASSGEO_ASSGEOASS	1,1 1,1
ASSOCIATION à GENERATEUR Une assiette est induite par un générateur Un générateur induit une ou plusieurs assiettes	GENASS_ASSGEN	1,1 1,n

1.5.13 Classe « Générateur Géo » ; GEN_GEO

Cette classe décrit la géométrie du générateur

Cette classe comporte 4 attributs

Nom	Description	Code	Type
Identifiant du générateur	Identifiant du générateur Compteur servant de clé, à indexer	ID_GENGEO	I
Primitive géométrique	Primitive géométrique (point, ligne, surface)	PRIM_GENGEO	A25
Echelle de représentation	Echelle de représentation du générateur	ECH_GENGEO	I
Rendre apparent	Il y a des SUP pour lesquelles le générateur est important mais il n'est pas apparent sur le plan de SUP	APPARENT oui/non	B

Cette classe comporte 1 relation

Nom	Code	Card.
ASSOCIATION à GENERATEUR La localisation concerne un générateur Un générateur à 0 ou plusieurs primitive géométriques	GENGENGEO_GENGEOGEN	1,1 0,n

1.5.14 Classe « Assiette Géo » ; ASS_GEO

Cette classe décrit la géométrie de l'assiette.

Cette classe comporte 3 attributs

Nom	Description	Code	Type
Identifiant de l'assiette	Identifiant de l'assiette Compteur servant de clé, à indexer	ID_ASSGEO	I
Primitive géométrique	Primitive géométrique (point, ligne, surface)	PRIM_ASSGEO	A25
Échelle de	Échelle de représentation	ECH_ASSGEO	I

Nom	Description	Code	Type
représentation	lorsqu'on représente une surface par son centroïde par exemple.		

Cette classe comporte 2 relations

Nom	Code	Card.
ASSOCIATION à COMMUNE Une assiette intersecte une ou plusieurs commune Une commune contient zéro ou plusieurs assiette	COMASSGEO_ASSGEOCOM	1,n 0,n
ASSOCIATION à ASSIETTE Une localisation concerne une assiette Une assiette est décrite par une géométrie d'assiette	ASSASSGEO_ASSGEOASS	1,1 1,1

1.5.15 Classe « Commune » ; COM

Cette classe décrit les découpages communaux

Cette classe comporte 2 attributs

Nom	Description	Code	Type
Numéro INSEE de la commune	Numéro INSEE de la commune codé sur 5 caractères servant de clé, à indexer	NUM_COM	A5
Nom en clair de la commune	Nom en clair de la commune tel que défini par l'INSEE	NOM_COM	A100

Cette classe comporte 3 relations

Nom	Code	Card.
ASSOCIATION à DEPARTEMENT Une commune appartient un département Un département est composé d'une ou plusieurs communes	COMDEP_DEPCOM	1,1 1,n
ASSOCIATION à ASSIETTE GEO Une commune contient zéro ou plusieurs assiette Une assiette intersecte une ou plusieurs commune	COMASSGEO_ASSGEOCOM	0,n 1,n
ASSOCIATION à LIEN SUP COMMUNE Une commune pointe vers un ou plusieurs lien servitude-commune Le lien servitude-commune pointe vers une commune	LIENCOM_COMLIENSUP	1,n 1,1

1.5.16 Classe « Département » ; DEP

Cette classe décrit les découpages départementaux

Cette classe comporte 2 attributs

Nom	Description	Code	Type
Numéro INSEE du département	Numéro INSEE du département tel que défini par l'INSEE servant de clé, à indexer	NUM_DEP	A5
Nom en clair du département	Nom en clair du département tel que défini par l'INSEE	NOM_DEP	A100

Cette classe comporte 2 relations

Nom	Code	Card.
ASSOCIATION à REGION Un département appartient une région Une région est composée d'un ou plusieurs département	DEPREG_REGDEP	1,1 1,n
ASSOCIATION à COMMUNE Un département est composé d'une ou plusieurs communes Une commune appartient un département	COMDEP_DEPCOM	1,n 1,1

1.5.17 Classe « Région » ; REG

Cette classe décrit les découpages régionaux

Cette classe comporte 2 attributs

Nom	Description	Code	Type
Numéro INSEE de la région	Numéro INSEE de la région servant de clé, à indexer	NUM_REG	A5
Nom en clair de la région	Nom en clair de la région tel que défini par l'INSEE	NOM_REG	A100

Cette classe comporte 1 relation

Nom	Code	Card.
ASSOCIATION à DEPARTEMENT Une région est composée d'un ou plusieurs département Un département appartient une région	DEPREG_REGDEP	1,n 1,1

2. DESCRIPTION DES INFORMATIONS PROPRES A CHAQUE TYPE DE SERVITUDE

2.1 Description par code de servitude

Ce chapitre décrit tous les types de servitudes possibles. Il s'agit de l'implémentation des classes générateur, attribut_générateur, assiette, générateur_geo et assiette_geo décrites ici sous forme de tables.


2.1.1 Type A : Collectivité, concessionnaire, Ministère de l'Agriculture

Sont concernées les servitudes de code : A2, A3, A4, A5, A7, A8 et A9.

Les couleurs proposées pour la représentation cartographique sont le bleu et le vert. Pour le bleu, la composition RVB est la suivante : Rouge 0 – Vert 255 – Bleu 255. Pour le vert, la composition RVB est la suivante Rouge 0 – Vert 255 – Bleu 0

2.1.1.1 A1 – Forêts soumises au régime forestier

Servitudes de protection des forêts soumises au régime forestier. *Les articles correspondants du code forestier ont été abrogés mais les servitudes existantes continuent d'être appliquées.*

Tables	Primitives géographiques	Attributs			
A1_GEN	Un polygone de contour de la zone	Nom	Description	Code	T
		Identifiant	Clé	ID_A1	I
		Nom	Nom de la forêt	NOM	A50
A1_ASS		Nom	Description	Code	T
		Identifiant	Clé	ID_A1	I
		Perimètre	Type de périmètre : enceinte, 500m, 1km ou 2km	PERI	A1

2.1.1.2 A2 - Dispositifs d'irrigation -canalisation

Servitudes attachées à l'établissement des canalisations souterraines d'irrigation.

Dans ce cas le générateur et l'assiette sont confondus en un seul et même objet : on duplique la table contenant le générateur pour créer la table assiette. Les attributs autres que l'Identifiant sont portés par la table générateur uniquement.

Tables Primitives géographiques Attributs

A2_GEN Une polyligne localisée sur la canalisation

Nom	Description	Code	T
Identifiant	Clé	ID_A2	I
Nom	Nom de la canalisation	NOM	A50



A2_ASS Canalisation

Nom	Description	Code	T
Identifiant	Clé	ID_A2	I

2.1.1.3 A3 - Dispositifs d'irrigation – terrains riverains

Servitudes pouvant être rendues applicables aux terrains riverains des canaux d'irrigation et émissaires d'assainissement des terres.

Tables Primitives géographiques Attributs

A3_GEN Une polyligne localisée sur le générateur

Nom	Description	Code	T
Identifiant	Clé	IDG_A3	I
Nom	Nom du canal ou de l'émissaire	NOM	A50

A3_GEN Canal



A3_ASS Un polygone représentant la zone de protection



Nom	Description	Code	T
Identifiant	Clé	IDA_A3	I
largeur	Largeur zone tampon	LARG	I

A3_ASS Servitude



2.1.1.4 A4 - Conservation des eaux



Servitude de passage permettant l'exécution des travaux ainsi que l'exploitation et l'entretien des ouvrages.

Tables	Primitives géographiques	Attributs												
A4_GEN	<p>Une polyligne localisée sur le générateur</p> <p>Cours d'eau</p> 	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Nom</th> <th>Description</th> <th>Code</th> <th>T</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Identifiant</td> <td>Clé</td> <td>IDG_A4</td> <td>I</td> </tr> <tr> <td>Nom</td> <td>Nom du cours d'eau</td> <td>NOM</td> <td>A50</td> </tr> </tbody> </table>	Nom	Description	Code	T	Identifiant	Clé	IDG_A4	I	Nom	Nom du cours d'eau	NOM	A50
	Nom	Description	Code	T										
Identifiant	Clé	IDG_A4	I											
Nom	Nom du cours d'eau	NOM	A50											
A4_ASS	<p>Un polygone représentant la zone de protection</p> <p>Servitude</p> 	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Nom</th> <th>Description</th> <th>Code</th> <th>T</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Identifiant</td> <td>Clé</td> <td>IDA_A4</td> <td>I</td> </tr> </tbody> </table>	Nom	Description	Code	T	Identifiant	Clé	IDA_A4	I				
	Nom	Description	Code	T										
Identifiant	Clé	IDA_A4	I											

2.1.1.5 A5 - Canalisations d'eau et d'assainissement

Servitudes attachées à la pose des canalisations publiques d'eau et d'assainissement.

Dans ce cas le générateur et l'assiette sont confondus en un seul et même objet : on duplique la table contenant le générateur pour créer la table assiette. Les attributs autres que l'Identifiant sont portés par la table générateur uniquement.

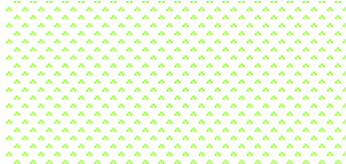
Tables	Primitives géographiques	Attributs																
A5_GEN	<p>Une polyligne localisée sur le générateur</p> 	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Nom</th> <th>Description</th> <th>Code</th> <th>T</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Identifiant</td> <td>Clé</td> <td>ID_A5</td> <td>I</td> </tr> <tr> <td>Nom</td> <td>Nom de la canalisation</td> <td>NOM</td> <td>A50</td> </tr> <tr> <td>Type</td> <td>Eau Assainissement</td> <td>TYP</td> <td>A15</td> </tr> </tbody> </table>	Nom	Description	Code	T	Identifiant	Clé	ID_A5	I	Nom	Nom de la canalisation	NOM	A50	Type	Eau Assainissement	TYP	A15
		Nom	Description	Code	T													
		Identifiant	Clé	ID_A5	I													
Nom	Nom de la canalisation	NOM	A50															
Type	Eau Assainissement	TYP	A15															
<p>Localisation géographique des canalisations</p> <p>eau</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Nom</th> <th>Description</th> <th>Code</th> <th>T</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Identifiant</td> <td>Clé</td> <td>ID_A5</td> <td>I</td> </tr> </tbody> </table>	Nom	Description	Code	T	Identifiant	Clé	ID_A5	I									
Nom	Description	Code	T															
Identifiant	Clé	ID_A5	I															
<p>assainissement</p> 																		

2.1.1.6 A6 – Écoulement des eaux nuisibles

Servitudes d'écoulement des eaux nuisibles.

Les articles correspondants du code rural ont été abrogés mais les servitudes existantes continuent d'être appliquées.


Dans ce cas le générateur et l'assiette sont confondus en un seul et même objet : on duplique la table contenant le générateur pour créer la table assiette. Les attributs autres que l'Identifiant sont portés par la table générateur uniquement.

Tables	Primitives géographiques	Attributs			
A6_GEN	Un polygone de contour de la zone	Nom	Description	Code	T
		Identifiant	Clé	ID_A6	I
A6_ASS		Nom	Description	Code	T
		Identifiant	Clé	ID_A6	I

2.1.1.7 A7 - Forêts de protection

Servitudes relatives aux forêts de protection.

Dans ce cas le générateur et l'assiette sont confondus en un seul et même objet : on duplique la table contenant le générateur pour créer la table assiette. Les attributs autres que l'Identifiant sont portés par la table générateur uniquement.

Tables	Primitives géographiques	Attributs			
A7_GEN	Un polygone de contour de la zone	Nom	Description	Code	T
		Identifiant	Clé	ID_A7	I
		Nom	Nom de la forêt	NOM	A50
A7_ASS		Nom	Description	Code	T
		Identifiant	Clé	ID_A7	I

2.1.1.8 A8 - Bois, forêts et dunes

Servitudes tendant à la protection des bois, forêts et dunes.

Dans ce cas le générateur et l'assiette sont confondus en un seul et même objet : on duplique la table contenant le générateur pour créer la table assiette. Les attributs autres que l'Identifiant sont portés par la table générateur uniquement.

Tables Primitives géographiques

A8_GEN Un polygone de contour de la zone

A8_ASS



Attributs

Nom	Description	Code	T
Identifiant	Clé	ID_A8	I
Nom	Nom du bois, de la forêt ou de la dune	NOM	A50

Nom	Description	Code	T
Identifiant	Clé	ID_A8	I

2.1.1.9 A9 - Zones agricoles

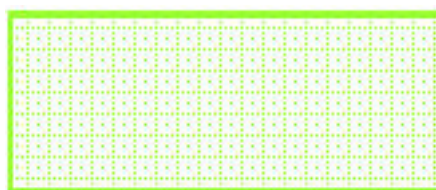
Zones agricoles délimitées et classées.

Dans ce cas le générateur et l'assiette sont confondus en un seul et même objet : on duplique la table contenant le générateur pour créer la table assiette. Les attributs autres que l'Identifiant sont portés par la table générateur uniquement.

Tables Primitives géographiques

A9_GEN Un polygone de contour de la zone

A9_ASS



Attributs

Nom	Description	Code	T
Identifiant	Clé	ID_A9	I
Nom	Nom de la zone agricole	NOM	A50

Nom	Description	Code	T
Identifiant	Clé	ID_A9	I

2.1.2 Type AC : Ministère de la Culture, Ministère de l'Ecologie

Sont concernées les servitudes de code : AC1, AC2, AC3, AC4

La couleur proposée pour la représentation cartographique est le orange de composition RVB suivante : Rouge 255 – Vert 128 – Bleu 0

2.1.2.1 AC1 - Monuments historiques

Monuments historiques inscrits et classés, classement, inscription et périmètre de protection.

Tables

Primitives géographiques

Attributs

Un polygone de l'enceinte du générateur

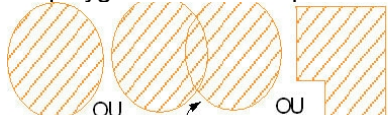
AC1_GEN



Nom	Description	Code	T
Identifiant	Clé	IDG_A C1	I
Nom	Nom du monument	NOM	A50
Adresse	Adresse du monument	ADR	A100
Type	Inscrit Classé	TYP	A10
Code mistral	code de l'objet du ministère de la culture	MIS	A50

Un polygone la zone de protection

AC1_ASS



Tous les buffers visibles

Nom	Description	Code	T
Identifiant	Clé	IDA_AC1	I

2.1.2.2 AC2 - Protection des sites

Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés et inscrits

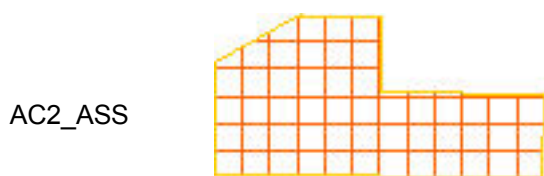
Dans ce cas le générateur et l'assiette sont confondus en un seul et même objet : on duplique la table contenant le générateur pour créer la table assiette. Les attributs autres que l'identifiant sont portés par la table générateur uniquement.

Tables **Primitives géographiques**

AC2_GEN Un polygone de contour de la zone

Attributs

Nom	Description	Code	T
Identifiant	Clé	ID_AC2	I
Nom complet	Nom complet du site	NOM1	A500
Nom simplifié	Nom simplifié du site	NOM2	A50
Type	Inscrit Classé	TYP	A10



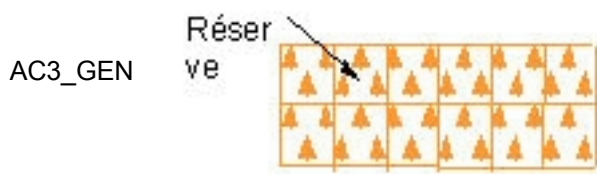
Nom	Description	Code	T
Identifiant	Clé	ID_AC2	I

2.1.2.3 AC3 - Réserves naturelles

Servitudes concernant les réserves naturelles.

Tables **Primitives géographiques**

AC3_GEN Un polygone de l'enceinte du générateur



Attributs

Nom	Description	Code	T
Identifiant	Clé	IDG_AC3	I
Nom complet	Nom complet de la réserve	NOM_CO	A100
Type	Réserve naturelle nationale Réserve naturelle régionale Réserve naturelle de Corse	TYP	A25

Tables

Primitives géographiques

Un polygone représentant la zone de protection

Périmètre de protection



AC3_ASS

Attributs

Nom	Description	Code	T
Identifiant	Clé	IDA_AC3	I

2.1.2.4 AC4 - Patrimoine architectural et urbain

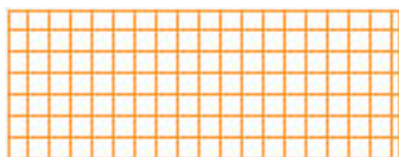
Servitudes de protection du patrimoine architectural urbain et paysager (ZPPAUP).

Dans ce cas le générateur et l'assiette sont confondus en un seul et même objet : on duplique la table contenant le générateur pour créer la table assiette. Les attributs autres que l'Identifiant sont portés par la table générateur uniquement.

Tables

Primitives géographiques

AC4_GEN Un polygone de contour de la zone



AC4_ASS

Attributs

Nom	Description	Code	T
Identifiant	Clé	ID_AC4	I
Nom	Nom de la ZPPAUP	NOM	A50

Nom	Description	Code	T
Identifiant	Clé	ID_AC4	I



2.1.3 Type AR (Défense)

Sont concernées les servitudes de code : AR1, AR2, AR3, AR4, AR5 et AR6

La couleur proposée pour la représentation cartographique est le magenta de composition RVB suivante : Rouge 128 – Vert 0 – Bleu 128



2.1.3.1 AR1 - Navigation maritime

Concerne les servitudes relatives aux postes électro-sémaphoriques, les amers et les phares du département de la Marine militaire ainsi que les servitudes relatives aux postes militaires assurant la défense des côtes et la sécurité de la navigation.

Tables	Primitives géographiques	Attributs				
AR1_GEN	Un point localisé sur le centroïde du générateur		Nom	Description	Code	T
			Identifiant	Clé	IDG_AR1	I
AR1_ASS	Un polygone représentant la zone de protection		Nom	Description	Code	T
			Identifiant	Clé	IDA_AR1	I

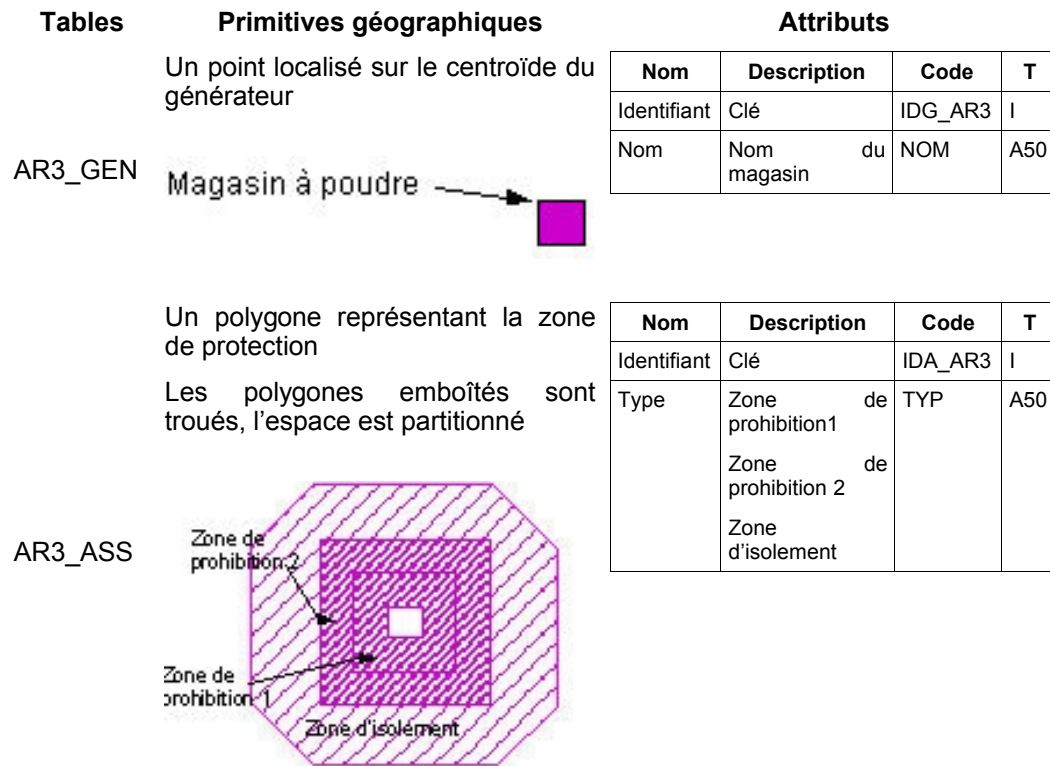
2.1.3.2 AR2 - Navigation maritime

Concerne les servitudes relatives aux postes aux postes militaires assurant la défense des côtes et la sécurité de la navigation.

Tables	Primitives géographiques	Attributs				
AR2_GEN	Un point localisé sur le centroïde du générateur		Nom	Description	Code	T
			Identifiant	Clé	IDG_AR2	I
AR2_ASS	Un polygone représentant la zone de protection		Nom	Description	Code	T
			Identifiant	Clé	IDA_AR2 I	I

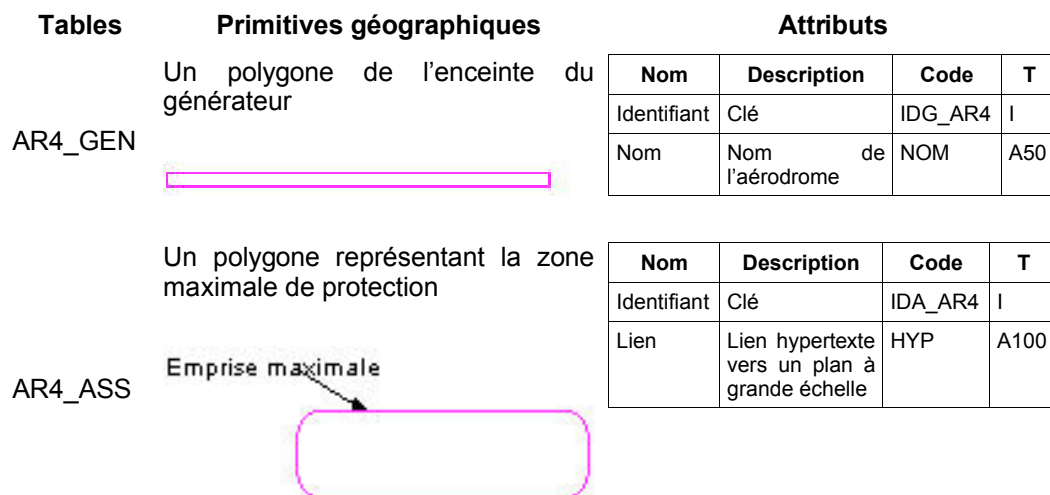
2.1.3.3 AR3 - Servitudes militaires

Concerne les servitudes portant sur les magasins à poudre de l'armée et de la marine.





2.1.3.4 AR4 - Aérodromes militaires

Servitudes concernant l'établissement de terrains d'atterrissage destinés en partie ou en totalité à l'armée de l'air. Elle concerne les zones de dégagement aéronautique. On ne représente que l'enveloppe de la servitude





2.1.3.5 AR5 - Ouvrages militaires terrestres

Servitudes relatives aux fortifications, places fortes, postes et ouvrages militaires.

Tables	Primitives géographiques	Attributs			
AR5_GEN	Un polygone de l'enceinte du générateur 	Nom	Description	Code	T
		Identifiant	Clé	IDG_AR5	I
		Nom	Nom de l'ouvrage militaire	NOM	A50
AR5_ASS	Un polygone représentant la zone de protection 	Nom	Description	Code	T
		Identifiant	Clé	IDA_AR5	I

2.1.3.6 AR6 - Ouvrages militaires terrestres

Servitudes aux abords des champs de tir

Tables	Primitives géographiques	Attributs			
AR6_GEN	Un polygone de l'enceinte du générateur 	Nom	Description	Code	T
		Identifiant	Clé	IDG_AR6	I
		Nom	Nom du champ de tir	NOM	A50
AR6_ASS	Un polygone représentant la zone de protection 	Nom	Description	Code	T
		Identifiant	Clé	IDA_AR6	I

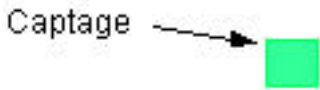

2.1.4 Type AS : Ministère de la Santé, Ministère de l'Ecologie

Sont concernées les servitudes de code : AS1 et AS2

La couleur proposée pour la représentation cartographique est le cyan de composition RVB suivante : Rouge 0 – Vert 192 – Bleu 192



2.1.4.1 AS1- Conservation des eaux

Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales.

Tables	Primitives géographiques	Attributs																
AS1_GEN	Un polygone de l'enceinte du générateur	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Nom</th> <th>Description</th> <th>Code</th> <th>T</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Identifiant</td> <td>Clé</td> <td>IDG_AS1</td> <td>I</td> </tr> <tr> <td>Nom</td> <td>Nom du captage</td> <td>NOM</td> <td>A50</td> </tr> <tr> <td>Type</td> <td>Eau potable ou eau minérale</td> <td>TYPE</td> <td>A20</td> </tr> </tbody> </table>	Nom	Description	Code	T	Identifiant	Clé	IDG_AS1	I	Nom	Nom du captage	NOM	A50	Type	Eau potable ou eau minérale	TYPE	A20
	Nom	Description	Code	T														
	Identifiant	Clé	IDG_AS1	I														
Nom	Nom du captage	NOM	A50															
Type	Eau potable ou eau minérale	TYPE	A20															
																		
AS1_ASS	Un polygone représentant la zone de protection	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Nom</th> <th>Description</th> <th>Code</th> <th>T</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Identifiant</td> <td>Clé</td> <td>IDA_AS1</td> <td>I</td> </tr> <tr> <td>Type</td> <td>Eau potable ou eau minérale</td> <td>TYPE</td> <td>A50</td> </tr> <tr> <td>Protection</td> <td>Immédiate Rapprochée Eloignée ou eau minérale</td> <td>PROT</td> <td>A10</td> </tr> </tbody> </table>	Nom	Description	Code	T	Identifiant	Clé	IDA_AS1	I	Type	Eau potable ou eau minérale	TYPE	A50	Protection	Immédiate Rapprochée Eloignée ou eau minérale	PROT	A10
	Nom	Description	Code	T														
	Identifiant	Clé	IDA_AS1	I														
Type	Eau potable ou eau minérale	TYPE	A50															
Protection	Immédiate Rapprochée Eloignée ou eau minérale	PROT	A10															
Les polygones emboîtés sont troués, l'espace est partitionné																		
																		

2.1.4.2 AS2 - Etablissements ostréicoles

Servitudes concernant la protection des établissements ostréicoles et coquilliers et les gisements naturels d'huîtres et de coquillages.

Tables	Primitives géographiques	Attributs												
AS2_GEN	Un polygone de l'enceinte du générateur	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Nom</th> <th>Description</th> <th>Code</th> <th>T</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Identifiant</td> <td>Clé</td> <td>IDG_AS2</td> <td>I</td> </tr> <tr> <td>Nom</td> <td>Nom de l'établissement</td> <td>NOM</td> <td>A50</td> </tr> </tbody> </table>	Nom	Description	Code	T	Identifiant	Clé	IDG_AS2	I	Nom	Nom de l'établissement	NOM	A50
	Nom	Description	Code	T										
Identifiant	Clé	IDG_AS2	I											
Nom	Nom de l'établissement	NOM	A50											
														
AS2_ASS	Un polygone représentant la zone de protection	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Nom</th> <th>Description</th> <th>Code</th> <th>T</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Identifiant</td> <td>Clé</td> <td>IDA_AS2</td> <td>I</td> </tr> </tbody> </table>	Nom	Description	Code	T	Identifiant	Clé	IDA_AS2	I				
	Nom	Description	Code	T										
Identifiant	Clé	IDA_AS2	I											
														

2.1.5 Type EL : Ministère de l'Équipement, Ministère de l'Écologie, Ministère de la santé, Concessionnaire

Sont concernées les servitudes de code : EL1, EL2, EL2bis, EL3, EL4, EL5, EL6, EL7, EL8, EL9, EL10, EL11

La couleur proposée pour la représentation cartographique des cours d'eau est le cyan de composition RVB suivante : Rouge 0 – Vert 255 – Bleu 255


La couleur proposée pour la représentation cartographique des autres objets est le noir de composition RVB suivante : Rouge 0 – Vert 0 – Bleu 0

2.1.5.1 EL1 – Protection des bords de mer

Servitudes de protection des bords de mer. Réserve des terrains privés.

Les articles correspondants de la loi relative au domaine public maritime ont été abrogés mais les servitudes existantes continuent d'être appliquées.

Dans ce cas le générateur et l'assiette sont confondus en un seul et même objet : on duplique la table contenant le générateur pour créer la table assiette. Les attributs autres que l'Identifiant sont portés par la table générateur uniquement.


Tables	Primitives géographiques	Attributs			
EL1_GEN	Un polygone de contour de la zone	Nom	Description	Code	T
		Identifiant	Clé	ID_EL1	I
EL1_ASS		Nom	Description	Code	T
		Identifiant	Clé	ID_EL1	I

2.1.5.2 EL2 – Défense contre les inondations

Servitudes applicables aux zones submersibles des vallées d'un certain nombre de cours d'eau désignés par l'article 48 du code du domaine public fluvial et de la navigation intérieure

Les articles correspondants ont été abrogés mais les servitudes existantes continuent d'être appliquées.


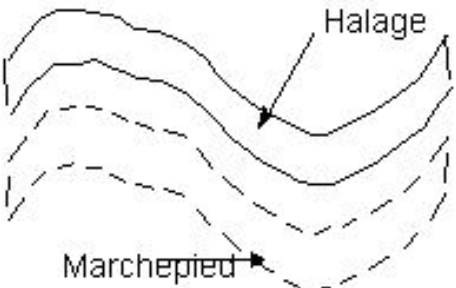
Dans ce cas le générateur et l'assiette sont confondus en un seul et même objet : on duplique la table contenant le générateur pour créer la table assiette. Les attributs autres que l'Identifiant sont portés par la table générateur uniquement.

Tables	Primitives géographiques	Attributs			
EL2_GEN	Un polygone de contour de la zone	Nom	Description	Code	T
		Identifiant	Clé	ID_EL2	I
EL2_ASS		Nom	Description	Code	T
		Identifiant	Clé	ID_EL2	I

NOTA : La servitude EL2bis, servitudes spéciales à la Loire et ses affluents n'est pas décrite. La représentation de cette servitude est la même que EL2.

2.1.5.3 EL3 - Navigation intérieure



Servitudes de halage et de marchepied, conservation du domaine public fluvial.

Tables	Primitives géographiques	Attributs												
EL3_GEN	Une polygline localisée sur le générateur 	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Nom</th> <th>Description</th> <th>Code</th> <th>T</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Identifiant</td> <td>Clé</td> <td>IDG_EL3</td> <td>I</td> </tr> <tr> <td>Nom</td> <td>Nom du cours d'eau</td> <td>NOM</td> <td>A50</td> </tr> </tbody> </table>	Nom	Description	Code	T	Identifiant	Clé	IDG_EL3	I	Nom	Nom du cours d'eau	NOM	A50
	Nom	Description	Code	T										
Identifiant	Clé	IDG_EL3	I											
Nom	Nom du cours d'eau	NOM	A50											
EL3_ASS	Un polygone représentant la zone de protection 	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Nom</th> <th>Description</th> <th>Code</th> <th>T</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Identifiant</td> <td>Clé</td> <td>IDA_EL3</td> <td>I</td> </tr> <tr> <td>Type</td> <td>Halage Marchepied</td> <td>TYP</td> <td>A10</td> </tr> </tbody> </table>	Nom	Description	Code	T	Identifiant	Clé	IDA_EL3	I	Type	Halage Marchepied	TYP	A10
	Nom	Description	Code	T										
Identifiant	Clé	IDA_EL3	I											
Type	Halage Marchepied	TYP	A10											

2.1.5.4 EL4 - Remontés mécaniques et pistes de ski

Servitudes institués dans les stations classés « sport d'hiver et alpinisme ». Protection de la montagne.

Dans ce cas le générateur et l'assiette sont confondus en un seul et même objet : on duplique la table contenant le générateur pour créer la table assiette. Les attributs autres que Identifiant sont portés par la table générateur uniquement.


Tables	Primitives géographiques	Attributs												
EL4_GEN	Un polygone de contour de la zone 	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Nom</th> <th>Description</th> <th>Code</th> <th>T</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Identifiant</td> <td>Clé</td> <td>ID_EL4</td> <td>I</td> </tr> <tr> <td>Nom</td> <td>Nom de la station</td> <td>NOM</td> <td>A50</td> </tr> </tbody> </table>	Nom	Description	Code	T	Identifiant	Clé	ID_EL4	I	Nom	Nom de la station	NOM	A50
	Nom	Description	Code	T										
Identifiant	Clé	ID_EL4	I											
Nom	Nom de la station	NOM	A50											
EL4_ASS		<table border="1"> <thead> <tr> <th>Nom</th> <th>Description</th> <th>Code</th> <th>T</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Identifiant</td> <td>Clé</td> <td>ID_EL4</td> <td>I</td> </tr> </tbody> </table>	Nom	Description	Code	T	Identifiant	Clé	ID_EL4	I				
Nom	Description	Code	T											
Identifiant	Clé	ID_EL4	I											

2.1.5.5 EL5 - Circulation routière - visibilité

Servitudes de visibilité sur les voies publiques.



Dans ce cas le générateur et l'assiette sont confondus en un seul et même objet : on

duplique la table contenant le générateur pour créer la table assiette. Les attributs autres que l'Identifiant sont portés par la table générateur uniquement.

Tables	Primitives géographiques	Attributs			
EL5_GEN	Un polygone de contour de la zone	Nom	Description	Code	T
		Identifiant	Clé	ID_EL5	I
		Nom	Nom de la voie	NOM	A50
		Liste	Liste de parcelles	PAR	A255
		Lien	Lien hypertexte vers un plan à grande échelle	HYP	A255
EL5_ASS		Nom	Description	Code	T
		Identifiant	Clé	ID_EL5	I

2.1.5.6 EL6 - Circulation routière - réserve de terrain


Servitudes grevant les terrains nécessaires aux routes nationales et autoroutes.

Tables	Primitives géographiques	Attributs			
EL6_GEN	Une polygline localisée sur le générateur 	Nom	Description	Code	T
		Identifiant	Clé	IDG_EL6	I
		Nom	Nom de la voie	NOM	A50
EL6_ASS	Un polygone représentant la zone de protection 	Nom	Description	Code	T
		Identifiant	Clé	IDA_EL6	I
		Liste	Liste des parcelles dans la zone des 20 m	PAR	A255

2.1.5.7 EL7 - Circulation routière - alignement



Servitudes d'alignement des voies publiques ; font l'objet d'un plan d'ensemble à grande échelle.

Dans ce cas le générateur et l'assiette sont confondus en un seul et même objet : on duplique la table contenant le générateur pour créer la table assiette. Les attributs autres que l'identifiant sont portés par la table générateur uniquement.

Tables	Primitives géographiques	Attributs			
EL7_GEN	Un polygone de contour de la zone	Nom	Description	Code	T
		Identifiant	Clé	ID_EL7	I
		Nom	Nom de la voie	NOM	A50
		Lien	Lien hypertexte vers un plan à grande échelle	HYP	A 255
EL7_ASS		Nom	Description	Code	T
		Identifiant	Clé	ID_EL7	I



2.1.5.8 EL8 - Navigation maritime

Servitudes relatives aux amers et aux phares.

Tables	Primitives géographiques	Attributs			
EL8_GEN	Un point localisé sur le centroïde du générateur 	Nom	Description	Code	T
		Identifiant	Clé	IDG_EL8	I
		Nom	Nom du phare	NOM	A50
EL8_ASS	Un polygone représentant la zone de protection 	Nom	Description	Code	T
		Identifiant	Clé	IDA_EL8	I

2.1.5.9 EL9 – Littoral

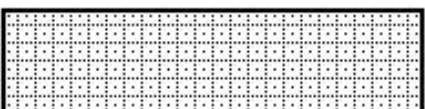
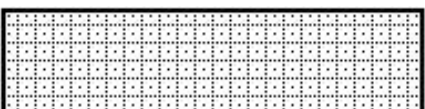
Servitudes de passage des piétons sur le littoral.

Tables	Primitives géographiques	Attributs								
EL9_GEN	<p>Une polygline localisée sur l'axe du générateur</p> 	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Nom</th> <th>Description</th> <th>Code</th> <th>T</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Identifiant</td> <td>Clé</td> <td>IDG_EL9</td> <td>I</td> </tr> </tbody> </table>	Nom	Description	Code	T	Identifiant	Clé	IDG_EL9	I
Nom	Description	Code	T							
Identifiant	Clé	IDG_EL9	I							
EL9_ASS	<p>Un polygone représentant la zone de protection</p> 	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Nom</th> <th>Description</th> <th>Code</th> <th>T</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Identifiant</td> <td>Clé</td> <td>IDA_EL9</td> <td>I</td> </tr> </tbody> </table>	Nom	Description	Code	T	Identifiant	Clé	IDA_EL9	I
Nom	Description	Code	T							
Identifiant	Clé	IDA_EL9	I							

2.1.5.10 EL10 - Parcs nationaux

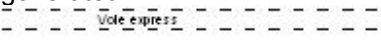
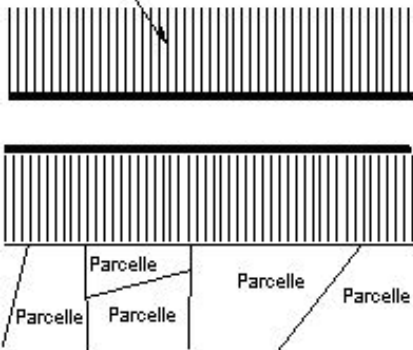
Les servitudes relatives aux parcs nationaux : cœur du parc.

Dans ce cas le générateur et l'assiette sont confondus en un seul et même objet : on duplique la table contenant le générateur pour créer la table assiette. Les attributs autres que l'Identifiant sont portés par la table générateur uniquement.

Tables	Primitives géographiques	Attributs												
EL10_GEN	<p>Un polygone de contour de la zone</p> 	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Nom</th> <th>Description</th> <th>Code</th> <th>T</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Identifiant</td> <td>Clé</td> <td>ID_EL10</td> <td>I</td> </tr> <tr> <td>Nom</td> <td>Nom du parc</td> <td>NOM</td> <td>A50</td> </tr> </tbody> </table>	Nom	Description	Code	T	Identifiant	Clé	ID_EL10	I	Nom	Nom du parc	NOM	A50
Nom	Description	Code	T											
Identifiant	Clé	ID_EL10	I											
Nom	Nom du parc	NOM	A50											
EL10_ASS		<table border="1"> <thead> <tr> <th>Nom</th> <th>Description</th> <th>Code</th> <th>T</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Identifiant</td> <td>Clé</td> <td>ID_EL10</td> <td>I</td> </tr> </tbody> </table>	Nom	Description	Code	T	Identifiant	Clé	ID_EL10	I				
Nom	Description	Code	T											
Identifiant	Clé	ID_EL10	I											

2.1.5.11 EL11 - Voies express et déviations d'agglomérations


Servitudes relatives aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express.

Tables	Primitives géographiques	Attributs			
EL11_GEN	Une polygône localisée sur le générateur 	Nom	Description	Code	T
		Identifiant	Clé	IDG_EL11	I
		Nom	Nom de la voie express ou déviation	NOM	A50
EL11_ASS	Un polygone représentant la zone de protection Zone d'interdiction d'accès (largeur = 200m) 	Nom	Description	Code	T
		Identifiant	Clé	IDA_EL11	I
		Liste	Liste des parcelles dans la zone des 200 m	PAR	A255

2.1.5.12 EL12 - Associations syndicales autorisées,

associations syndicales constituées d'office et leurs unions

Dans ce cas le générateur et l'assiette sont confondus en un seul et même objet : on duplique la table contenant le générateur pour créer la table assiette. Les attributs autres que l'Identifiant sont portés par la table générateur uniquement.

Tables	Primitives géographiques	Attributs			
EL12_GEN	Un polygone de contour de la zone	Nom	Description	Code	T
		Identifiant	Clé	ID_EL12	I
		Nom	Nom de la zone	NOM	A50
EL12_ASS		Nom	Description	Code	T
		Identifiant	Clé	ID_EL12	I

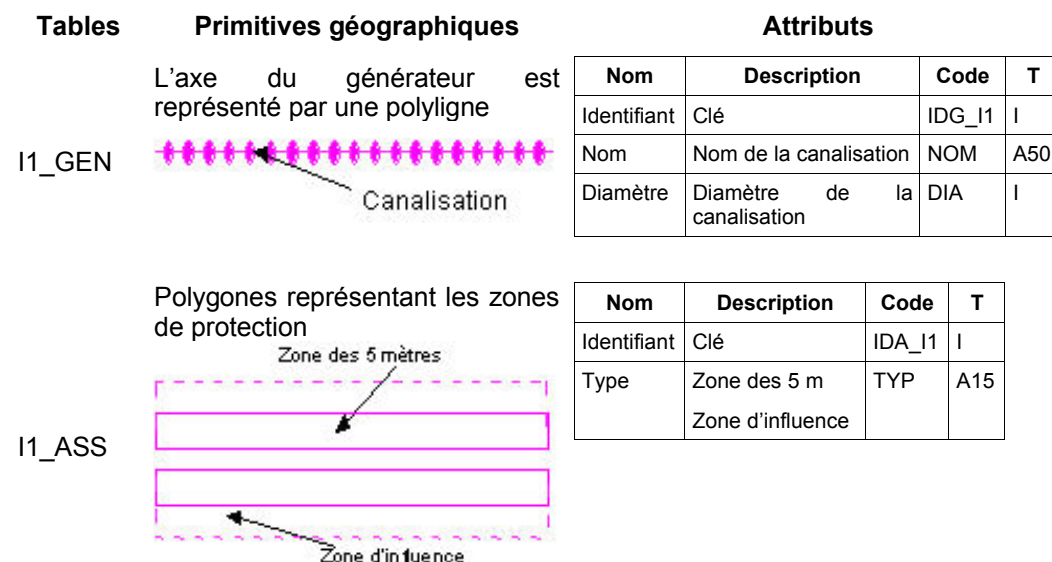
2.1.6 Type I : Ministère de l'Industrie

Sont concernées les servitudes de code : I1, I1bis, I2, I3, I4, I5, I6, I7, I8, I9

La couleur proposée pour la représentation cartographique est le magenta de composition RVB suivante : Rouge 250 – Vert 0 – Bleu 250

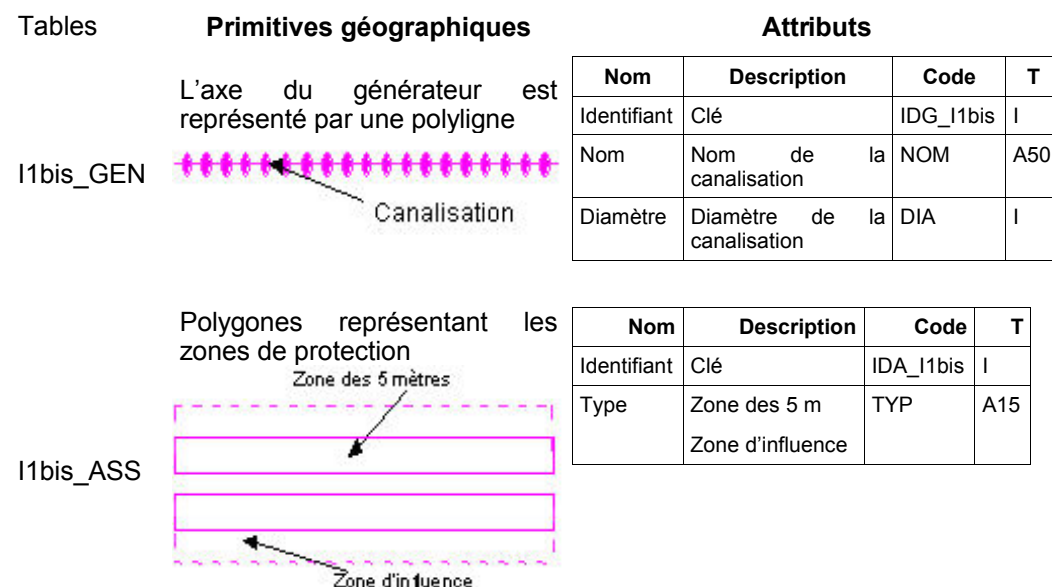
2.1.6.1 I1 - Hydrocarbures liquides

Servitudes relatives aux protections des canalisations d'hydrocarbure.



2.1.6.2 I1bis - Hydrocarbures liquides


Société de Transport de Produits Pétroliers par Pipeline d'hydrocarbures liquides (super carburant, gazole, fioul domestique, carburacteur, produits semi-finis).



2.1.6.3 I2 - Energie hydraulique

Servitudes relatives à l'utilisation de l'énergie des marées, des lacs et des cours d'eau en faveur des concessionnaires d'ouvrages déclarés d'utilité publique.

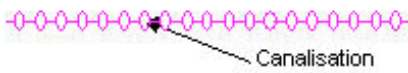
Dans ce cas le générateur et l'assiette sont confondus en un seul et même objet : on duplique la table contenant le générateur pour créer la table assiette. Les attributs autres que l'Identifiant sont portés par la table générateur uniquement.

Tables	Primitives géographiques	Attributs			
I2_GEN	Un polygone de contour de la zone	Nom	Description	Code	T
		Identifiant	Clé	IDG_I2	I
		Nom	Nom du bénéficiaire	NOM	A50
I2_ASS		Nom	Description	Code	T
		Identifiant	Clé	IDA_I2	I

2.1.6.4 I3 - Gaz

Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz

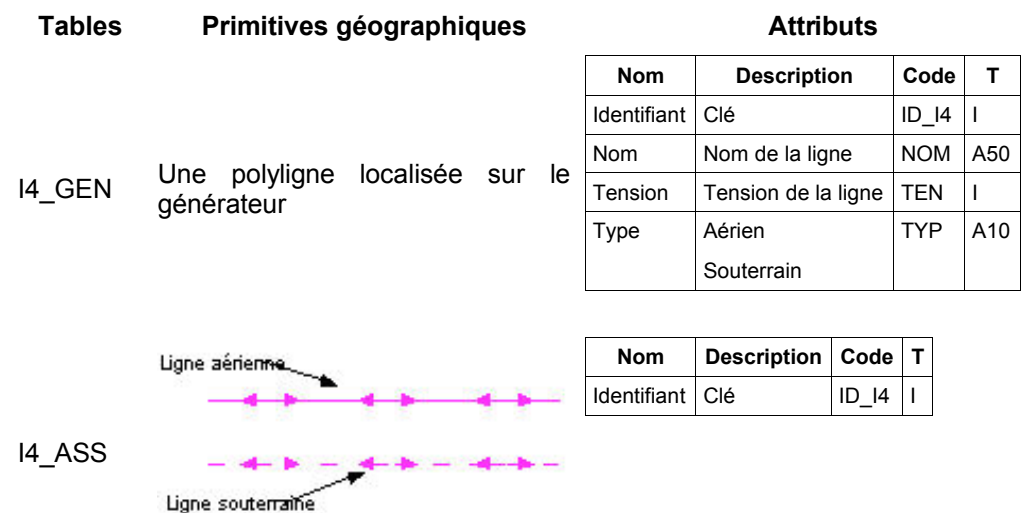
Dans ce cas le générateur et l'assiette sont confondus en un seul et même objet : on duplique la table contenant le générateur pour créer la table assiette. Les attributs autres que l'Identifiant sont portés par la table générateur uniquement.

Tables	Primitives géographiques	Attributs			
I3_GEN	Une polyligne localisée sur le générateur	Nom	Description	Code	T
		Identifiant	Clé	ID_I3	I
		Nom	Nom de la canalisation	NOM	A50
		Diamètre	Diamètre de la canalisation	DIA	I
I3_ASS		Nom	Description	Code	T
		Identifiant	Clé	ID_I3	I

2.1.6.5 I4 - Electricité

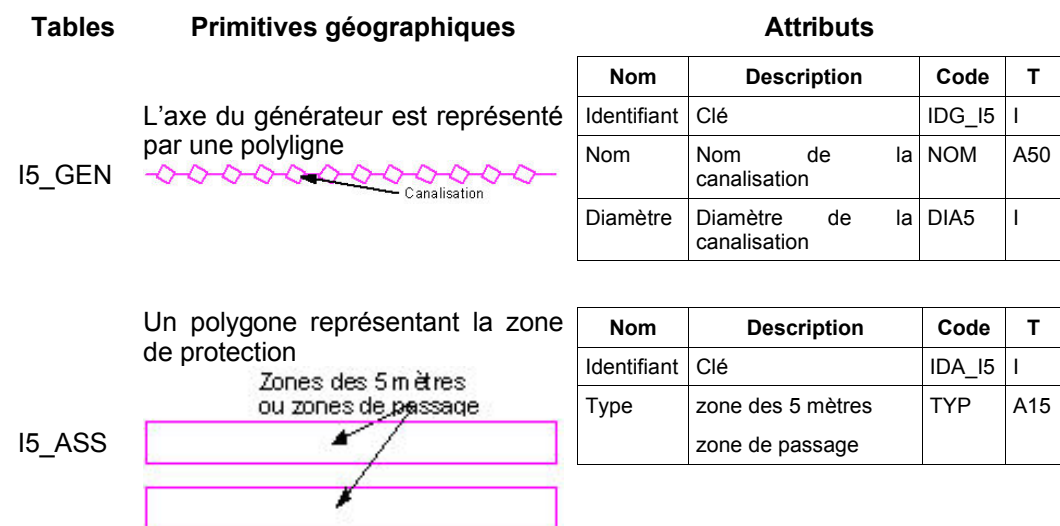
Servitudes relatives à l'établissement des lignes électriques.

Dans ce cas le générateur et l'assiette sont confondus en un seul et même objet : on duplique la table contenant le générateur pour créer la table assiette. Les attributs autres que l'Identifiant sont portés par la table générateur uniquement.



2.1.6.6 I5 - Produits chimiques


Servitudes relatives au transport des produits chimiques.



2.1.6.7 I6 - Mines – Carrières

Servitudes concernant les mines et carrières établies au profit des titulaires de titres miniers, de permis d'exploitation des carrières ou d'autorisation de recherches pétrolière.

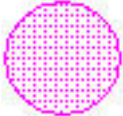
Dans ce cas le générateur et l'assiette sont confondus en un seul et même objet : on duplique la table contenant le générateur pour créer la table assiette. Les attributs autres que l'Identifiant sont portés par la table générateur uniquement.

Tables	Primitives géographiques	Attributs			
I6_GEN	Un polygone de contour de la zone	Nom	Description	Code	T
		Identifiant	Clé	ID_I6	I
		Nom	Nom du bénéficiaire	NOM	A50
I6_ASS		Nom	Description	Code	T
		Identifiant	Clé	ID_I6	I

2.1.6.8 I7 - Gaz :

Servitudes relatives à la protection des stockages souterrains de gaz naturel, d'hydrocarbures liquides, liquéfiés ou gazeux.

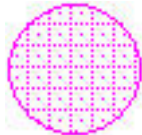
Dans ce cas le générateur et l'assiette sont confondus en un seul et même objet : on duplique la table contenant le générateur pour créer la table assiette. Les attributs autres que l'Identifiant sont portés par la table générateur uniquement.

Tables	Primitives géographiques	Attributs			
I7_GEN	Un polygone de contour de la zone	Nom	Description	Code	T
		Identifiant	Clé	ID_I7	I
		Nom	Nom du bénéficiaire	NOM	A50
I7_ASS		Nom	Description	Code	T
		Identifiant	Clé	ID_I7	I

2.1.6.9 18 - Hydrocarbures



Servitudes relatives à la protection de produits chimiques à destination industrielle.

Dans ce cas le générateur et l'assiette sont confondus en un seul et même objet : on duplique la table contenant le générateur pour créer la table assiette. Les attributs autres que l'Identifiant sont portés par la table générateur uniquement.

Tables	Primitives géographiques	Attributs			
I8_GEN	Un polygone de contour de la zone	Nom	Description	Code	T
		Identifiant	Clé	ID_I8	I
		Nom	Nom du bénéficiaire	NOM	A50
I8_ASS		Nom	Description	Code	T
		Identifiant	Clé	ID_I8	I

2.1.6.10 19 - Chaleur

Servitudes concernant les canalisations de transport et de distribution de chaleur.



Tables	Primitives géographiques	Attributs			
I9_GEN	L'axe du générateur est représenté par une polyligne  Canalisation	Nom	Description	Code	T
		Identifiant	Clé	IDG_I9	I
		Nom	Nom de la canalisation	NOM	A50
		Diamètre	Diamètre de la canalisation	DIA	I
I9_ASS	Polygones représentant les zones de protection  Zones des 5 mètres ou zones de passage	Nom	Description	Code	T
		Identifiant	Clé	IDA_I9	I
		Type	Zone des 5 m Zone de passage	TYP	A15

2.1.7 Type Int (Collectivité)

Est concernée la servitude de code : Int1. La couleur est le noir de composition RVB Rouge 0 – Vert 0 – Bleu 0

2.1.7.1 Int1 Cimetières

Servitudes au voisinage des cimetières.

Tables	Primitives géographiques	Attributs			
Int1_GEN	Un polygone de l'enceinte du générateur	Nom	Description	Code	T
		Identifiant	Clé	IDG_INT1	I
		Nom	Nom cimetière	NOM	A50
Int1_ASS	Un polygone représentant la zone de protection	Nom	Description	Code	T
		Identifiant	Clé	IDA_INT1	I


2.1.8 Type Js (Ministère de la Jeunesse et des Sports)

Est concernée la servitude de code : Js1. La couleur est le noir de composition RVB Rouge 0 – Vert 0 – Bleu 0

2.1.8.1 Js1 Installations sportives

Servitudes de protection des installations sportives.

Dans ce cas le générateur et l'assiette sont confondus en un seul et même objet : on duplique la table contenant le générateur pour créer la table assiette. Les attributs autres que l'Identifiant sont portés par la table générateur uniquement.

Tables	Primitives géographiques	Attributs			
JS1_GEN	Un polygone de contour de la zone	Nom	Description	Code	T
		Identifiant	Clé	ID_JS1	I
		Nom	Nom de l'installation	NOM	A50
JS1_ASS		Nom	Description	Code	T
		Identifiant	Clé	ID_JS1	I

2.1.9 Type PM : Ministère de l'Ecologie

Sont concernées les servitudes de code : PM1, PM1bis, PM2, PM3, PM4, PM5.

La couleur proposée est le bistre de composition RVB : rouge 255 – vert 128 - bleu 0

2.1.9.1 PM1 - Risques naturels

Plans de Prévention des risques Naturels prévisibles et plans de prévention des risques miniers - Servitudes résultant des périmètres de prévention des risques naturels. Enveloppe des Zonages réglementaires des plans de prévention des risques naturels opposables ou prescrits.

Dans ce cas le générateur et l'assiette sont confondus en un seul et même objet : on duplique la table contenant le générateur pour créer la table assiette. Les attributs autres que l'Identifiant sont portés par la table générateur uniquement.

Les types d'Aléas sont repris de la nomenclature Gaspar fournie en Annexe 2, niveau 2.

Tables Primitives géographiques

Attributs

PM1_GEN Un polygone de contour de la zone


Nom	Description	Code	T
Identifiant	Clé	ID_PM1	I
Nom	Nom du PPR	NOM	A50
Type	Type du PPR : PPRN ou minier	TYPE	A6
Type Alea1	Code gaspar de l'aléa 1 entre 11 et 18	ALEA1	A2
Type Alea2	Code gaspar de l'aléa 1 entre 11 et 18	ALEA1	A2
Type Alea3	Code gaspar de l'aléa 1 entre 11 et 18	ALEA1	A2
Type Alea4	Code gaspar de l'aléa 1 entre 11 et 18	ALEA1	A2
Type Alea5	Code gaspar de l'aléa 1 entre 11 et 18	ALEA1	A2
Type Alea6	Code gaspar de l'aléa 1 entre 11 et 18	ALEA1	A2
Type Alea7	Code gaspar de l'aléa 1 entre 11 et 18	ALEA1	A2
Type Alea8	Code gaspar de l'aléa 1 entre 11 et 18	ALEA1	A2
Gaspar	Identifiant du PPR dans la base Gaspar	GAS	A20
Lien	Lien hypertexte vers le PPR opposable	HYP	A255

Tables	Primitives géographiques	Attributs			
PM1_ASS		Nom	Description	Code	T
		Identifiant	Clé	ID_PM1	I

2.1.9.2 PM1bis - Risques naturels



Servitude d'inondation pour la rétention des crues du Rhin

Dans ce cas le générateur et l'assiette sont confondus en un seul et même objet : on duplique la table contenant le générateur pour créer la table assiette. Les attributs autres que l'Identifiant sont portés par la table générateur uniquement.

Tables	Primitives géographiques	Attributs			
PM1bis_GEN	Un polygone de contour de la zone	Nom	Description	Code	T
		Identifiant	Clé	ID_PM1bis	I
		Nom	Nom du PPR	NOM	A50
PM1bis_ASS		Nom	Description	Code	T
		Identifiant	Clé	ID_PM1bis	I

2.1.9.3 PM2 - Installations classées

Servitudes résultant des périmètres délimités autour des installations classées implantées sur un site nouveau


Tables	Primitives géographiques	Attributs			
PM2_GEN	Un point localisé sur le centroïde du générateur 	Nom	Description	Code	T
		Identifiant	Clé	IDG_PM2	I
		Nom	Nom du générateur	NOM	A50
PM2_ASS	Un polygone représentant la zone de protection 	Nom	Description	Code	T
		Identifiant	Clé	IDA_PM2	I

2.1.9.4 PM3- Risques technologiques

Plans de Prévention des risques technologiques - Servitudes résultant des périmètres de prévention des risques technologiques. Enveloppe des Zonages réglementaires des plans de prévention des risques technologiques opposables ou prescrits.

Dans ce cas le générateur et l'assiette sont confondus en un seul et même objet : on duplique la table contenant le générateur pour créer la table assiette. Les attributs autres que l'Identifiant sont portés par la table générateur uniquement.


Tables	Primitives géographiques	Attributs			
PM3_GEN	Un polygone de contour de la zone	Nom	Description	Code	T
		Identifiant	Clé	ID_PM3	I
		Nom	Nom du générateur	NOM	A50
		Gaspar	Identifiant du PPR dans la base Gaspar	GAS	A20
		Type_risque	Type de risque code 21 à 25 de la nomenclature Gaspar	TYPE	A2
		Lien	Lien hypertexte vers le PPR opposable	HYP	A255

Tables	Primitives géographiques	Attributs			
PM3_ASS		Nom	Description	Code	T
		Identifiant	Clé	ID_PM3	I

2.1.9.5 PM4 – Zone de rétention d’eau :

Zones de rétention d’eau, zones de mobilité des cours d’eau et zones dites « stratégiques pour la gestion de l’eau ».


Dans ce cas le générateur et l’assiette sont confondus en un seul et même objet : on duplique la table contenant le générateur pour créer la table assiette. Les attributs autres que l’Identifiant sont portés par la table générateur uniquement.

Tables	Primitives géographiques	Attributs			
PM4_GEN	Un polygone de contour de la zone	Nom	Description	Code	T
		Identifiant	Clé	ID_PM4	I
		Nom	Nom de la zone	NOM	A50
PM4_ASS		Nom	Description	Code	T
		Identifiant	Clé	ID_PM4	I

2.1.9.6 PM5 – Ouvrage hydraulique

Servitude relative à l’utilisation du sol lorsqu’un ouvrage hydraulique présente un danger pour la sécurité publique.

Dans ce cas le générateur et l’assiette sont confondus en un seul et même objet : on duplique la table contenant le générateur pour créer la table assiette. Les attributs autres que l’Identifiant sont portés par la table générateur uniquement.

Tables	Primitives géographiques	Attributs			
PM5_GEN	Un polygone de contour de la zone	Nom	Description	Code	T
		Identifiant	Clé	IDG_PM5	I
		Nom	Nom de la zone	NOM	A50
PM5_ASS		Nom	Description	Code	T
		Identifiant	Clé	IDA_PM5	I


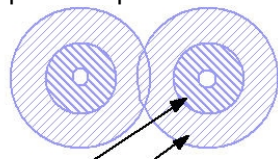
2.1.10 Type PT : Agence Nationale des Fréquences, Opérateur de réseau

Sont concernées les servitudes de code : PT1, PT2, PT3

La couleur proposée est le bleu de composition RVB : rouge 128 – vert 125 - bleu 255

2.1.10.1 PT1 - Télécommunications

Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques.

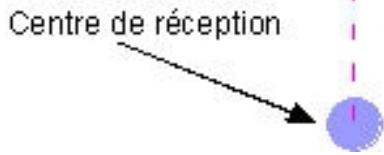
Tables	Primitives géographiques	Attributs			
PT1_GEN	L'enceinte du générateur Centre de réception 	Nom	Description	Code	T
		Identifiant	Clé	IDG_PT1	I
		Nom	Nom du centre de réception	NOM	A50
		Type de centre	Niveau 1, 2 ou 3	TYPC	A10
		x	Abscisse	X	I
		y	Ordonnées	Y	I
PT1_ASS	Des polygones représentent les zones de protection Les polygones emboîtés sont troués, l'espace est partitionné 	Nom	Description	Code	T
		Identifiant	Clé	IDA_PT1	I
		Type de zone	Protection Garde	TYPZ	A10

2.1.10.2 PT2 - Télécommunication

Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles, des centre d'émission et de réception exploités par l'Etat.

Tables Primitives géographiques

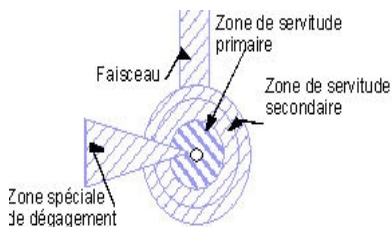
PT2_GEN Un point représentant le centre de réception ou d'émission



Nom	Description	Code	T
Identifiant	Clé	IDG_PT2	I
Nom	Nom du centre de réception ou d'émission	NOM	A50
x	Abscisse	X	I
y	Ordonnées	Y	I

PT2_ASS Des polygones représentent les zones de protection

Les polygones emboîtés sont troués, l'espace est partitionné



Nom	Description	Code	T
Identifiant	Clé	IDA_PT2	I
Type de zone	zone de servitude primaire zone de servitude secondaire zone spéciale de dégagement faisceau	TYP	A10
Lien	Lien hypertexte vers plan à grande échelle	HYP	A 255
Xa	coordonnées X du ptA	XA	I
Ya	coordonnées Y du ptA	YA	I
Xb	coordonnées X du ptB	XB	I
Yb	coordonnées Y du ptB	YB I	

2.1.10.3 PT3 – Télécommunications. Communications téléphoniques et télégraphiques.

Servitudes attachées aux réseaux de télécommunication

Dans ce cas le générateur et l'assiette sont confondus en un seul et même objet : on duplique la table contenant le générateur pour créer la table assiette. Les attributs autres que Identifiant sont portés par la table générateur uniquement.

PT3_ASS


Nom	Description	Code	T
Identifiant	Clé	ID_PT3	I

2.1.10.4 PT4 - Câbles de télécommunication (élagage)

Servitudes d'élagage relatives aux lignes de télécommunications empruntant le domaine public.

Les articles correspondants de la loi ont été abrogés mais les servitudes existantes continuent d'être appliquées.

Dans ce cas le générateur et l'assiette sont confondus en un seul et même objet : on duplique la table contenant le générateur pour créer la table assiette. Les attributs autres que l'identifiant sont portés par la table générateur uniquement.

Tables	Primitives géographiques	Attributs			
PT4_GEN	Une polyligne localisée sur le générateur	Nom	Description	Code	T
		Identifiant	Clé	ID_PT4	I
		Nom	Nom du câble	NOM	A50
PT4_ASS		Nom	Description	Code	T
		Identifiant	Clé	ID_PT4	I



2.1.11 Type T : Direction Générale de l'Aviation Civile, SNCF, Collectivité, Concessionnaire

Sont concernées les servitudes de code : T1, T2, T3, T4, T5, T6, T7, T8.

La couleur proposée est le noir de composition RVB : rouge 0 – vert 0 - bleu 0

2.1.11.1 T1 - Voies ferrées


Servitudes relatives chemins de fer et aux croisements fer/route.

Tables	Primitives géographiques	Attributs																								
T1_GEN	<p>Une polyligne localisée sur le générateur</p> 	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Nom</th> <th>Description</th> <th>Code</th> <th>T</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Identifiant</td> <td>Clé</td> <td>IDG_T1</td> <td>I</td> </tr> <tr> <td>Nom</td> <td>Nom de la voie</td> <td>NOM</td> <td>A50</td> </tr> <tr> <td>Type de voie</td> <td>voie publique voie ferré</td> <td>TYP</td> <td>A15</td> </tr> <tr> <td>Gestionnaire de la voie</td> <td>État Département Commune R.F.F</td> <td>GES</td> <td>A15</td> </tr> <tr> <td>Croisement</td> <td>oui/non</td> <td>CRX</td> <td>B</td> </tr> </tbody> </table>	Nom	Description	Code	T	Identifiant	Clé	IDG_T1	I	Nom	Nom de la voie	NOM	A50	Type de voie	voie publique voie ferré	TYP	A15	Gestionnaire de la voie	État Département Commune R.F.F	GES	A15	Croisement	oui/non	CRX	B
Nom	Description	Code	T																							
Identifiant	Clé	IDG_T1	I																							
Nom	Nom de la voie	NOM	A50																							
Type de voie	voie publique voie ferré	TYP	A15																							
Gestionnaire de la voie	État Département Commune R.F.F	GES	A15																							
Croisement	oui/non	CRX	B																							
T1_ASS	<p>Un ou plusieurs polygones représentant les zones de protection</p> 	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Nom</th> <th>Description</th> <th>Code</th> <th>T</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Identifiant</td> <td>Clé</td> <td>IDA_T1</td> <td>I</td> </tr> </tbody> </table>	Nom	Description	Code	T	Identifiant	Clé	IDA_T1	I																
Nom	Description	Code	T																							
Identifiant	Clé	IDA_T1	I																							

2.1.11.2 T2 - Téléphériques

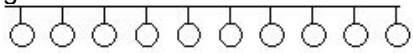
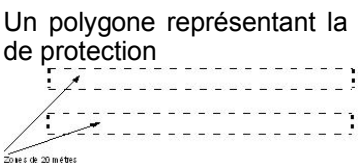
Servitude de survol concernant la pause et la dépose des câbles de téléphériques

Dans ce cas le générateur et l'assiette sont confondus en un seul et même objet : on duplique la table contenant le générateur pour créer la table assiette. Les attributs autres que l'Identifiant sont portés par la table générateur uniquement.

Tables	Primitives géographiques	Attributs												
T2_GEN	<p>Une polyligne localisée sur le générateur</p> 	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Nom</th> <th>Description</th> <th>Code</th> <th>T</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Identifiant</td> <td>Clé</td> <td>ID_T2</td> <td>I</td> </tr> <tr> <td>Nom</td> <td>Nom du câble</td> <td>NOM</td> <td>A50</td> </tr> </tbody> </table>	Nom	Description	Code	T	Identifiant	Clé	ID_T2	I	Nom	Nom du câble	NOM	A50
Nom	Description	Code	T											
Identifiant	Clé	ID_T2	I											
Nom	Nom du câble	NOM	A50											
T2_ASS		<table border="1"> <thead> <tr> <th>Nom</th> <th>Description</th> <th>Code</th> <th>T</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Identifiant</td> <td>Clé</td> <td>ID_T2</td> <td>I</td> </tr> </tbody> </table>	Nom	Description	Code	T	Identifiant	Clé	ID_T2	I				
Nom	Description	Code	T											
Identifiant	Clé	ID_T2	I											

2.1.11.3 T3 - Aérotrain

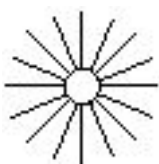
Zones de servitudes relatives aux aérotrains et zone de 20 m

Tables	Primitives géographiques	Attributs			
T3_GEN	Une polygline localisée sur le générateur 	Nom	Description	Code	T
		Identifiant	Clé	IDG_T3	I
		Nom	Nom de l'aérotrain	NOM	A50
T3_ASS	Un polygone représentant la zone de protection 	Nom	Description	Code	T
		Identifiant	Clé	IDA_T3	I
		Type	zone de dégagement des 20 mètres	TYP	A50

2.1.11.4 T4 - Relations aériennes



Servitudes aéronautiques institués pour la protection de la circulation aérienne. Servitude de balisage

Dans ce cas le générateur et l'assiette sont confondus en un seul et même objet : on duplique la table contenant le générateur pour créer la table assiette. Les attributs autres que l'Identifiant sont portés par la table générateur uniquement.

Tables	Primitives géographiques	Attributs			
T4_GEN	Un point localisée sur le générateur 	Nom	Description	Code	T
		Identifiant	Clé	ID_T4	I
		Nom	Nom de la balise	NOM	A50
T4_ASS		Nom	Description	Code	T
		Identifiant	Clé	ID_T4	I

2.1.11.5 T5 - Relations aériennes


Servitudes aéronautiques instituées pour la protection de la circulation aérienne, servitude de dégagement. On ne représente que l'enveloppe de la servitude.

Tables	Primitives géographiques	Attributs			
T5_GEN	Un polygone de l'enceinte du générateur 	Nom	Description	Code	T
		Identifiant	Clé	IDG_T5	I
		Nom	Nom de l'aérodrome	NOM	A50
T5_ASS	Un polygone représentant la zone de protection Emprise maximale 	Nom	Description	Code	T
		Identifiant	Clé	IDA_T5	I
		Lien	Lien hypertexte vers un plan à grande échelle	HYP	A255

2.1.11.6 T6 - Relations aériennes

Servitudes aéronautiques institués pour la protection de la circulation aérienne. Réserve, après enquête publique, de terrains pour les besoins du trafic aérien.


Dans ce cas le générateur et l'assiette sont confondus en un seul et même objet : on duplique la table contenant le générateur pour créer la table assiette. Les attributs autres que l'Identifiant sont portés par la table générateur uniquement.

Tables	Primitives géographiques	Attributs			
T6_GEN	Un polygone de contour de la zone	Nom	Description	Code	T
		Identifiant	Clé	ID_T6	I
		Nom	Nom de la zone	NOM	A50
T6_ASS		Nom	Description	Code	T
		Identifiant	Clé	ID_T6	I

2.1.11.7 T7 - Relations aériennes

Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement

Dans ce cas le générateur et l'assiette sont confondus en un seul et même objet : on duplique la table contenant le générateur pour créer la table assiette. Les attributs autres que l'Identifiant sont portés par la table générateur uniquement.

Tables	Primitives géographiques	Attributs			
T7_GEN	Un point localisé sur le générateur	Nom	Description	Code	T
		Identifiant	Clé	ID_T7	I
		Nom	Nom de la zone	NOM	A50
T7_ASS		Nom	Description	Code	T
		Identifiant	Clé	ID_T7	I

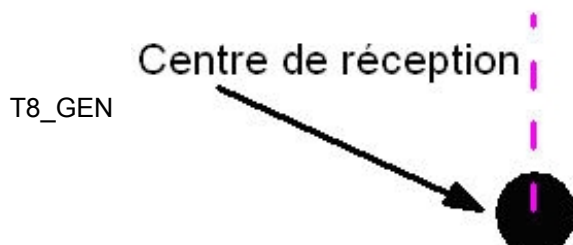
2.1.11.8 T8 - Relation aériennes

Ces servitudes sont applicables aux installations d'aides à la navigation aérienne et à l'atterrissage (émission et réception), aux centres émetteurs et récepteurs de la météorologie nationale ainsi qu'aux faisceaux hertziens.

Tables

Primitives géographiques

Un point représentant le centre de réception ou d'émission

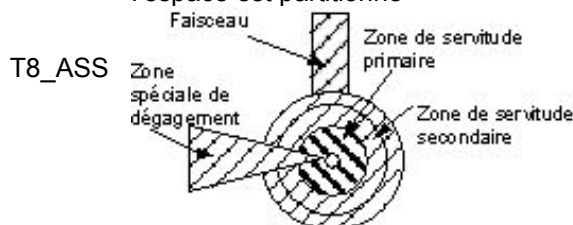


Attributs

Nom	Description	Code	T
Identifiant	Clé	IDG_T8	I
Nom	Nom du centre de réception ou d'émission	NOM	A50
x	Abscisse	X	I
y	Ordonnées	Y	I

Des polygones représentent les zones de protection

Les polygones emboîtés sont troués, l'espace est partitionné



Nom	Description	Code	T
Identifiant	Clé	IDA_T8	I
Type de zone	zone de servitude primaire zone de servitude secondaire zone spéciale de dégagement faisceau	TYP	A10
Lien	Lien hypertexte vers plan à grande échelle	HYP	A255
Xa	coordonnées X du pt A	XA	I
Ya	coordonnées Y du pt A	YA	I
Xb	coordonnées X du pt B	XB	I
Yb	coordonnées Y du pt B	YB	I

2.2 Synthèse des géométries possibles de générateur et/ou d'assiette

2.2.1 Les servitudes dont le générateur et l'assiette sont confondus

2.2.1.1 De type ponctuel

code	Intitulé	Attributs
T4	Servitudes aéronautiques institués pour la protection de la circulation aérienne. Servitude de balisage.	Nom de la balise
T7	Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement	Nom de la zone

2.2.1.2 De type linéaire.

code	Intitulé	Attributs
A2	Servitudes attachées à l'établissement des canalisations souterraines d'irrigation	Nom de la canalisation
A5	Servitudes attachées aux canalisations publiques d'eau et d'assainissement	Nom de la canalisation Eau / Assainissement
PT3	Servitudes attachées aux réseaux de télécommunication	Nom du câble
PT4	Télécommunications. Servitudes d'élagage	Nom du câble
EL7	Servitudes d'alignement des voies publiques – font l'objet d'un plan d'ensemble à grande échelle	Nom de la voie ; Lien hypertexte vers un plan à grande échelle
I4	Servitudes relatives à l'établissement des lignes électriques.	Nom de la ligne -Aérien ou souterrain Tension
I3	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz	Nom de la canalisation Diamètre Pression
T2	Servitude de survol concernant la pose et la dépose des câbles de téléphériques	Nom du câble

2.2.1.3 De type zonal.

code	Intitulé	Attributs
A1	Régime forestier	Nom de la forêt
A6	Écoulement des eaux nuisibles	
A7	Forêts de protection	Nom de la forêt
A8	Servitudes tendant à la protection des bois, forêts et dunes	Nom du bois, de la forêt, de la dune
A9	Zones agricoles protégées délimitées et classées	Nom de la zone agricole
AC2	Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés et inscrits	Nom du site Adresse Type : inscrit/classé
AC4	Servitudes de protection du patrimoine	Nom de la ZPPAU

code	Intitulé	Attributs
	architectural urbain et paysager (ZPPAUP).	
EL1	Protection des bord de mer	
EL2	Défense contre les inondations	
EL4	Servitudes institués dans les stations classés « sport d'hiver et alpinisme ». Protection de la montagne	Nom de la station
EL12	Associations syndicales autorisées, associations syndicales constituées d'office et leurs unions	Nom de la zone
I2	Servitudes relatives à l'utilisation de l'énergie des marées, des lacs et des cours d'eau en faveur des concessionnaires d'ouvrages déclarés d'utilité publique.	Nom du bénéficiaire
I6	Servitudes concernant les mines et carrières établies au profit des titulaires de titres miniers, de permis d'exploitation des carrières ou d'autorisation de recherches pétrolifère.	Nom du bénéficiaire
JS1	Servitudes de protection des installations sportives.	Nom de l'installation Adresse
T6	Servitudes aéronautiques institués pour la protection de la circulation aérienne. Réserve, après enquête publique, de terrains pour les besoins du trafic aérien.	Nom de la zone
I7	Servitudes relatives à la protection des stockages souterrains de gaz naturel, d'hydrocarbures liquides, liquéfiés ou gazeux	Nom du bénéficiaire
I8	Servitudes relatives à la protection de produits chimiques à destination industrielle	Nom du bénéficiaire
EL10	Les servitudes relatives aux parcs nationaux : cœur et zone périphérique d'adhésion	Nom du parc
PM1	Plans de Prévention des risques Naturels prévisibles et plans de prévention des risques miniers - Servitudes résultant des périmètres de prévention des risques naturels. Enveloppe des Zonages réglementaires des plans de prévention des risques naturels opposables ou prescrits	Nom du PPR Code Gaspar Lien hypertexte vers le PPR opposable
PM1bis	Servitude d'inondation pour la rétention des crues du Rhin	Nom du PPR Code Gaspar -Lien hypertexte vers le PPR opposable
PM3	Plans de Prévention des risques technologiques – Servitudes résultant des périmètres de prévention des risques technologiques. Enveloppe des Zonages réglementaires des plans de prévention des risques technologiques opposables ou prescrits	Nom du PPR Code Gaspar -Lien hypertexte vers le PPR opposable
PM4	Zones de rétention d'eau, zones de mobilité des cours d'eau et zones dites « stratégiques pour la gestion de l'eau »	
PM5	Servitude relative à l'utilisation du sol lorsqu'un ouvrage hydraulique présente un danger pour la sécurité publique	

2.2.2 Les servitudes composées d'un générateur et d'une zone d'assiette

2.2.2.1 Dont le générateur est ponctuel

code	Intitulé	Attributs
AR1	Concerne les servitudes relatives aux postes électro-sémaphoriques, les amers et les phares du département de la Marine militaire ainsi que les servitudes relatives aux postes militaires assurant la défense des côtes et la sécurité de la navigation.	Nom du générateur
AR2	Concerne les servitudes relatives aux postes aux postes militaires assurant la défense des côtes et la sécurité de la navigation.	Nom du générateur
EL8	Servitudes relatives aux amers et aux phares.	Nom du générateur
PM2	Servitudes résultant des périmètres délimités autour des installations classées implantées sur un site nouveau.	Nom du générateur
PT2 ¹	Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles, des centre d'émission et de réception exploités par l'Etat. Font l'objet d'un plan d'ensemble à grande échelle	Nom du centre Type : zone de servitude primaire/ zone de servitude secondaire/zone spéciale de dégagement/faisceau - Lien hypertexte vers plan à grande échelle
T8	Ces servitudes sont applicables aux installations d'aides à la navigation aérienne et à l'atterrissage (émission et réception), aux centres émetteurs et récepteurs de la météorologie nationale ainsi qu'aux faisceaux hertziens. Font l'objet d'un plan d'ensemble à grande échelle	Nom du centre - Type : zone de servitude primaire/ zone de servitude secondaire/zone spéciale de dégagement/faisceau - Lien hypertexte vers plan à grande échelle

2.2.2.2 Dont le générateur est linéaire

code	Intitulé	Attributs
A3	Servitudes pouvant être rendues applicables aux terrains riverains des canaux d'irrigation et émissaires d'assainissement des terres.	Nom du canal ou émissaire
A4	Servitudes concernant les terrains riverains des cours d'eau non domaniaux ou compris dans l'emprise du lit de ces cours d'eau.	Nom du cours d'eau
EL9	Servitudes de passage à usage exclusif des piétons, qui grève les propriétés riveraines du domaine public maritime sur une bande de 3	

¹Une ligne fictive sera générée afin de tracer les faisceaux à partir des coordonnées :Xa coordonnées X du pt A ; Ya coordonnées Y du pt A ; Xb coordonnées X du pt B ; Yb coordonnées Y du pt B. Cette ligne sera supprimée après la création de la zone tampon représentant le faisceau.

code	Intitulé	Attributs
	mètres de large.	
T1	Servitudes relatives chemins de fer et aux croisements fer/route.	Nom de la voie Type de voie : voie publique/ voie ferré Gestionnaire de la voie : état/département/commune/ R.F.F. Croisement : oui/non
T3	Zones de servitudes relatives aux aérotrains et zone de 20 m	Nom de l'aérotrain Type : zone de dégagement des 20 mètres

2.2.2.3 Dont le générateur est zonal

code	Intitulé	Attributs
AC1	Monuments historiques inscrits et classés classement, inscription et périmètre de protection	Nom du monument Adresse Type : inscrit/classé Code mistral (code de l'objet du ministère de la culture)
AR5	Servitudes relatives aux fortifications, places fortes, postes et ouvrages militaires.	Nom de l'ouvrage militaire
AR6	Servitudes aux abords des champs de tir	Nom du champ de tir
INT1	Servitudes au voisinage des cimetières.	Nom du cimetière
AC3	Servitudes concernant les réserves naturelles.	Nom de la réserve Adresse Type : réserve/réserve volontaire
AS2	Servitudes concernant la protection des établissements ostréicoles et coquilliers et les gisements naturels d'huîtres et de coquillages.	Nom de l'établissement
EL3	Servitudes de halage et de marchepied, conservation du domaine public fluvial.	Nom du cours d'eau Type : marchepied/halage
EL6	Servitudes grevant les terrains nécessaires aux routes nationales et autoroutes	Nom de la voie Liste des parcelles dans la zone de 20 mètres
EL11	Servitudes relatives aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express.	Nom de la voie express ou déviation Liste des parcelles dans la zone de 20 mètres
EL5	Servitude grevant les terrains nécessaires aux RN et autoroute. Zone de 20 m autour de la route	Nom de la voie Liste de parcelles Lien hypertexte vers un plan à grande échelle
AR4	Servitudes concernant l'établissement de terrains d'atterrissage destinés en partie ou en totalité à l'armée de l'air. Elle concerne les zones de dégagement aéronautique.	Nom de l'aérodrome Lien hypertexte vers un plan à grande échelle
T5	Servitudes aéronautiques instituées pour la protection de la circulation aérienne, servitude de dégagement.	Nom de l'aérodrome Lien hypertexte vers un plan à grande échelle

2.2.3 Les Servitudes composés d'un générateur et de plusieurs zones d'assiette emboîtées

2.2.3.1 Dont le générateur est linéaire

code	Intitulé	Attributs
I1	Servitudes relatives aux protections des canalisations d'hydrocarbure.	Nom de la canalisation Diamètre zone des 5m ou zone d'influence
I1bis	TRAPIL	Nom de la canalisation Diamètre zone des 5m ou zone d'influence
I5	Servitudes relatives au transport des produits chimiques.	Nom de la canalisation Diamètre zone des 5m ou zone de passage
I9	Servitudes concernant les canalisations de transport et de distribution de chaleur.	Nom de la canalisation Diamètre zone des 5m ou zone de passage

2.2.3.2 Dont le générateur est surfacique

code	Intitulé	Attributs
AR3	Concerne les servitudes portant sur les magasins à poudre de l'armée et de la marine.	Nom du magasin Type : zone de prohibition 1/ zone de prohibition 2/zone d'isolement
AS1	Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales.	Nom du captage Protection : Immédiate/rapprochée/éloignée
PT1	Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques.	Nom du centre de réception Type de centre : 1,2 ou 3 Coordonnées X : x du centre fourni par le gestionnaire Coordonnées Y : y du centre fourni par le gestionnaire Type de zone : protection ou garde

3. Annexes

Annexe 1 : Liste des SUP du code de l'urbanisme en vigueur au 29 juillet 2006

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnDocument?base=LEGI&nod=UBAXXXXXXXXXX2X126R01NXXAM>

Code de l'urbanisme

Article R126-1, Annexe En vigueur

Modifié par Décret 2006-944 2006-07-28 art. 6 I JORF 29 juillet 2006.

En vigueur depuis le 29 Juillet 2006

Liste des servitudes d'utilité publique affectant l'utilisation du sol.

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine

PATRIMOINE NATUREL.

Forêts.

Servitudes de protection des forêts soumises au régime forestier et instituées en application des articles L. 151-1 à L. 151-6 du code forestier ;

Servitudes relatives aux forêts dites de protection instituées en application des articles L. 411-1 à L. 413-1 du code forestier ;

Prescriptions et interdictions auxquelles sont soumis les propriétaires en application des articles L. 421-1, L. 432-1, L. 432-2, L. 531-1 et L. 541-2 du code forestier ;

Littoral maritime.

Réserves de terrains créées en application de l'article 4 de la loi n° 63-1178 du 28 novembre 1963 ;

Servitude de passage sur le littoral instituée en application des articles L. 160-6 et L160-6-1 du code de l'urbanisme.

Eaux.

Servitudes prévues aux articles L. 215-4 et L. 215-5 du code de l'environnement ainsi qu'à l'article L. 151-37-1 du code rural, y compris les servitudes instituées en application du décret n° 59-96 du 7 janvier 1959 validées dans les conditions prévues au IV de l'article L. 211-7 du code de l'environnement ;

Servitudes attachées à la protection des eaux potables instituées en vertu des articles L. 1321-2 et R. 1321-13 du code de la santé publique ;

Servitudes attachées à la protection des eaux minérales instituées en application des articles L. 1322-3 à L. 1322-13 du code de la santé publique.

Réserves naturelles et parcs nationaux.

Réserves naturelles instituées par l'autorité administrative en application des articles L. 332-1 à L. 332-19-1 du code de l'environnement ;

Périmètres de protection autour des réserves naturelles institués en application des articles L. 332-16 à L. 332-18 du code de l'environnement ;

Règles prévues au I de l'article L. 331-4 du code de l'environnement applicables dans le coeur d'un parc national.

Zones agricoles protégées.

Zones agricoles protégées délimitées et classées en application de l'article L. 112-2 du code rural.

PATRIMOINE CULTUREL.

Monuments historiques.

Mesures de classement et d'inscription prises en application des articles 1er à 5 de la loi du 31 décembre 1913 modifiée sur les monuments historiques avec l'indication de leur étendue ;

Périmètres de protection éventuellement délimités par décrets en Conseil d'Etat en application de l'article 1er (alinéas 2 et 3) de la loi du 31 décembre 1913, autour des monuments historiques classés ou inscrits ;

Zones de protection des monuments historiques créées en application de l'article 28 de la loi du 2 mai 1930 modifiée

Périmètres de protection des monuments historiques classés ou inscrits et portés sur la liste visée ci-dessus, tels qu'ils résultent des dispositions combinées des articles 1er et 13 bis de la loi du 31 décembre 1913.

Monuments naturels et sites.

Sites inscrits ;

Sites classés ;

Zones de protection des sites créées en application de l'article 17 de la loi du 2 mai 1930 modifiée (3).

patrimoine architectural et urbain.

Zones de protection du patrimoine architectural et urbain instituées en application des articles L. 642-1 et L. 642-2 du code du patrimoine.

Patrimoine sportif.

Terrains de sport dont le changement d'affectation est soumis à autorisation en application des dispositions de l'article 42 de la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984.

Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

ENERGIE.

Electricité et gaz.

Périmètres à l'intérieur desquels ont été instituées des servitudes en application :

Des articles 12 et 12 bis de la loi du 15 juin 1906 modifiée ;

De l'article 298 de la loi de finances du 13 juillet 1925 ;

De l'article 35 de la loi n° 46-628 du 8 avril 1946 modifiée ;

De l'article 25 du décret n° 64-481 du 23 janvier 1964.

Energie hydraulique.

Périmètres auxquels s'applique la servitude de submersion et d'occupation temporaire instituée par l'article 4 de la loi du 16 octobre 1919.

Hydrocarbures.

Servitudes relatives à la construction et à l'exploitation de pipe-lines d'intérêt général instituées en application de l'article 11 de la loi n° 58-336 du 29 mars 1958 et du décret n° 59-645 du 16 mai 1959 pris pour l'application dudit article 11 ;

Chaleur :

Servitudes relatives aux canalisations de transport et de distribution de chaleur instituées en application de la loi n° 80-531 du 15 juillet 1980 relative aux économies d'énergie et à l'utilisation de la chaleur.

MINES ET CARRIERES.

Périmètres à l'intérieur desquels sont applicables les dispositions des articles 71 à 73 du code minier ;

Servitudes relatives à la protection des stockages souterrains de gaz naturel, d'hydrocarbures liquides, liquéfiés ou gazeux ou de produits chimiques à destination industrielle prévues à l'article 104-3 (I et II) du code minier.

CANALISATIONS.

Produits chimiques.

Zones auxquelles s'appliquent les servitudes attachées à la construction et à l'exploitation de canalisations de transport de produits chimiques, instituées en application de la loi n° 65-498 du 29 juin 1965.

Eaux et assainissement.

Zones où ont été instituées, en application de la loi n° 62-904 du 4 août 1962 et du décret n° 64-153 du 15 février 1964, les servitudes attachées aux canalisations publiques d'eau et d'assainissement.

Servitudes attachées à l'établissement des canalisations souterraines d'irrigation instituées en application des articles 128-7 et 128-9 du code rural ;

Servitudes de passage des engins mécaniques d'entretien et de dépôt des produits de curage et faucardement attachées aux canaux d'irrigation et émissaires d'assainissement instituées en application des articles 128-6 et 138-1 du code rural ;

Servitudes d'écoulement des eaux nuisibles attachées aux travaux d'assainissement des terres par le drainage instituées en application des articles 135 à 138 du code rural .

Communications.

Cours d'eau.

Servitudes de halage et de marchepied instituées par les articles 15, 16 et 28 du code du domaine public fluvial et de la navigation intérieure et par l'article 424 du code rural .

Navigation maritime.

Champs de vue et servitudes instituées ou maintenues en application de la loi n° 87-954 du 27 novembre 1987 relative à la visibilité des amers, des feux et des phares et au champ de vue des centres de surveillance de la navigation maritime.

Voies ferrées et aérotrains.

Zones auxquelles s'appliquent les servitudes instituées par :

La loi du 15 juillet 1845 sur la police des chemins de fer ;

L'article 6 du décret du 30 octobre 1935 modifié portant création de servitudes de visibilité sur les voies publiques ;

La loi n° 66-1066 du 31 décembre 1966 établissant des servitudes au profit des lignes de transport public par véhicules guidés sur coussins d'air (aérotrains).

Réseau routier.

Servitudes instituées en application de l'article 3 du décret du 30 octobre 1935 portant création de servitudes de visibilité sur les voies publiques ;

Servitudes grevant les terrains nécessaires aux routes nationales et aux autoroutes instituées en application de l'ordonnance n° 58-1311 du 23 décembre 1958 et du décret n° 58-1316 du 23 décembre 1958 ;

Servitudes attachées à l'alignement des voies nationales, départementales ou

communales ;

Servitudes relatives aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express et des déviations d'agglomérations en application des articles 4 et 5 de la loi n° 69-7 du 3 janvier 1969 .

Circulation aérienne.

Servitudes aéronautiques de dégagement et de balisage instituées en application des articles L. 281-1 et R. 241-1 à R. 243-3 du code de l'aviation civile ;

Servitudes grevant les terrains nécessaires aux besoins de la navigation aérienne instituées en application de l'article R. 245-1 du code de l'aviation civile ;

Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement en application des articles R. 244-1 et D. 244-1 à D. 244-4 du code de l'aviation civile.

Remontées mécaniques et pistes de ski.

Zones auxquelles s'applique la servitude de survol instituée par la loi du 8 juillet 1941 ;

Servitudes instituées en application de l'article 53 de la loi n° 85-30 du 9 janvier 1985 relative au développement et à la protection de la montagne.

Associations syndicales autorisées, associations syndicales constituées d'office et leurs unions :

Servitudes de passage pour l'entretien d'ouvrages instituées en application du second alinéa de l'article 28 de l'ordonnance n° 2004-632 du 1er juillet 2004.

TELECOMMUNICATIONS.

Servitudes de protection des centres radio-électriques d'émission et de réception contre les obstacles instituées en application des articles L. 54 à L. 56-1 et R. 21 à R. 26-1 du code des postes et des communications électroniques ;

Servitudes de protection des centres de réception radio-électriques contre les perturbations électromagnétiques instituées en application des articles L. 57 à L. 62-1 et R. 27 à R. 39 du code des postes et des communications électroniques ;

Servitudes attachées aux réseaux de télécommunications instituées en application des articles L. 45-1 et L. 48 du code des postes et des communications électroniques.

SERVITUDES RELATIVES A LA DEFENSE NATIONALE

Servitudes de champ de vue instituées par la loi du 18 juillet 1895 concernant la détermination et la conservation des postes électro-sémaphoriques, modifiée par la loi du 27 mai 1933 ;

Servitudes attachées à la sécurité de la navigation et à la défense des côtes instituées en application de la loi du 11 juillet 1933 ;

Zones et polygones d'isolement créés en application de la loi du 8 août 1929 concernant les servitudes autour des magasins et établissements servant à la conservation, à la manipulation ou à la fabrication des poudres, munitions, artifices ou explosifs ;

Servitudes concernant l'établissement de terrains d'atterrissage destinés en partie ou en totalité à l'armée de l'air instituées en application du décret du 30 octobre 1935 ;

Servitudes relatives aux fortifications, places fortes, postes et ouvrages militaires instituées en application des lois du 8 juillet 1791, 17 juillet 1819 et 10 juillet 1851 ;

Servitudes aux abords des champs de tir créées en application de l'article 25 de la loi du 13 juillet 1927.

Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publiques

SALUBRITE PUBLIQUE.

Cimetières.

Servitudes relatives aux cimetières instituées par :

L'article L. 361-1 du code des communes ;

L'article L. 361-4 du code des communes .

Etablissements conchylicoles.

Périmètres de protection installés autour des établissements de conchyliculture et d'aquaculture et des gisements coquilliers en application de l'article 2 du décret du 30 octobre 1935 sur la protection des eaux potables et les établissements ostréicoles.

SECURITE PUBLIQUE

Plans de prévention des risques naturels prévisibles établis en application de l'article L. 562-1 du code de l'environnement, ou plans de prévention des risques miniers établis en application de l'article 94 du code minier ;

Documents valant plans de prévention des risques naturels prévisibles en application de l'article L. 562-6 du code de l'environnement ;

Servitudes instituées, en ce qui concerne la Loire et ses affluents, par les articles 55 et suivants du code du domaine public fluvial et de la navigation intérieure ;

Servitudes d'inondation pour la rétention des crues du Rhin résultant de l'application de la loi n° 91-1385 du 31 décembre 1991 portant diverses dispositions en matière de transports ;

Servitudes résultant de l'application des articles L. 515-8 à L. 515-12 du code de l'environnement ;

Servitudes d'utilité publique instituées en application de l'article L. 211-12 du code de l'environnement ;

Plans de prévention des risques technologiques établis en application de l'article L. 515-15 du code de l'environnement.

Codification : Décret 73-1023 1973-11-08

Annexe 2 : nomenclature emboîtée des risques naturels et technologiques Gaspar

Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3		Niveau 4	
1	Risque naturel	11	Inondation	111	Par débordement de cours d'eau (crue)	1111	Débordement lent (de plaine)
						1112	Débordement rapide (torrentiel)
				112	Par ruissellement et coulée de boue	1121	Ruissellement rural
						1122	Ruissellement urbain ou péri-urbain
				113	Par lave torrentielle (torrent et talweg)		
				114	Par remontées de nappes naturelles		
				115	Inondation par submersion marine	1151	Marée de tempête et/ou houle
						1152	Raz-de-marée, tsunami

12	Mouvement de terrain	121	Affaissement	1211	Affaissement dû à des cavités anthropiques (carières, sapes, muches)
				1212	Affaissement dû à des cavités naturelles
		122	Effondrement	1221	Effondrement localisé (fontis) dû à des cavités anthropiques
				1222	Effondrement localisé (fontis) dû à des cavités naturelles
				1223	Effondrement généralisé dû à des cavités anthropiques
		123	Eboulement, chutes de pierres et de blocs	1231	Chutes de pierres ou de blocs
				1232	Eboulement en masse
				1233	Eboulement en grande masse (ou écroulement)
		124	Glissement de terrain	1241	Glissement
				1242	Coulées boueuses issues de glissements amont
				1243	Fluage/solifluxion
		125	Avancée dunaire		
		126	Recul du trait de côte et de falaises	1261	Trait de côte et falaises littorales – côte basse
				1262	Trait de côte et falaises littorales – côte à falaise
				1263	Recul de berges fluviales
		127	Tassements différentiels		
		13	Séisme		
14	Avalanche				
15	Eruption volcanique	151	Coulées (ou intrusion) de lave		
			152	Coulées pyroclastiques	
			153	Retombées aériennes	
			154	Gaz	
			155	Lahars	
16	Feu de forêts				

		17	Phénomènes liés à l'atmosphère	171	Cyclone/ouragan (vent)		
				172	Tempête et grains (vent)	1721	Tempête
						1722	Lignes de grains
						1723	Grains
				173	Trombes (vent)		
				174	Foudre		
				175	Grêle		
		176	Neige et pluies verglaçantes	1761	Neige		
				1762	Pluies verglaçantes		
		18	Radon				
2	Risques technologiques	21	Risque industriel	211	Effet thermique		
				212	Effet de surpression		
				213	Effet toxique		
		22	Nucléaire				
		23	Rupture de barrage				
		24	Transport de marchandises dangereuses				
25	Engins de guerre						
3	Risques miniers	31	Affaissement minier				

Table des matières

1. PRINCIPES ET DESCRIPTION DU MODELE	10
1.1 Principe du modèle	10
1.2 Conventions de lecture	11
1.3 Modèle Conceptuel des données	12
1.4 Description des hyperclasses	13
1.4.1 Hyperclasse « Nomenclature Nationale »	13
1.4.2 Hyperclasse « Information Sémantique »	13
1.4.3 Hyperclasse « Description Sémantique »	13
1.4.4 Hyperclasse « Description Géographique »	14
1.4.5 Hyperclasse « Découpage Administratif »	14
1.5 Description des classes	14
1.5.1 Classe « Ministère » ; MIN	15
1.5.2 Classe « Catégorie » ; CAT	15
1.5.3 Classe « Type Générateur » ; TYP_GEN	16
1.5.4 Classe « Attribut Type Générateur » ; ATT_TYPGEN	17
1.5.5 Classe « Type Assiette » ; TYP_ASS	18
1.5.6 Classe « Acte » ; ACTE	18
1.5.7 Classe « Gestionnaire » ; GEST	19
1.5.8 Classe « Servitude » ; SUP	20
1.5.9 Classe « Lien Sup Commune » ; LIEN_SUPCOM	21
1.5.10 Classe « Générateur » ; GEN	22
1.5.11 Classe « Attribut Générateur » ; ATT_GEN	22
1.5.12 Classe « Assiette » ; ASS	23
1.5.13 Classe « Générateur Géo » ; GEN_GEO	24
1.5.14 Classe « Assiette Géo » ; ASS_GEO	24
1.5.15 Classe « Commune » ; COM	25
1.5.16 Classe « Département » ; DEP	26
1.5.17 Classe « Région » ; REG	26
2. DESCRIPTION DES INFORMATIONS PROPRES A CHAQUE TYPE DE SERVITUDE	27
2.1 Description par code de servitude	27
2.1.1 Type A : Collectivité, concessionnaire, Ministère de l'Agriculture	27
2.1.1.1 A1 – Forêts soumises au régime forestier	
2.1.1.2 A2 - Dispositifs d'irrigation -canalisation	
2.1.1.3 A3 - Dispositifs d'irrigation – terrains riverains	
2.1.1.4 A4 - Conservation des eaux	
2.1.1.5 A5 - Canalisations d'eau et d'assainissement	
2.1.1.6 A6 – Écoulement des eaux nuisibles	
2.1.1.7 A7 - Forêts de protection	

2.1.1.8 A8 - Bois, forêts et dunes	
2.1.1.9 A9 - Zones agricoles	
2.1.2 Type AC : Ministère de la Culture, Ministère de l'Ecologie	32
2.1.2.1 AC1 - Monuments historiques	
2.1.2.2 AC2 - Protection des sites	
2.1.2.3 AC3 - Réserves naturelles	
2.1.2.4 AC4 - Patrimoine architectural et urbain	
2.1.3 Type AR (Défense)	35
2.1.3.1 AR1 - Navigation maritime	
2.1.3.2 AR2 - Navigation maritime	
2.1.3.3 AR3 - Servitudes militaires	
2.1.3.4 AR4 - Aérodrômes militaires	
2.1.3.5 AR5 - Ouvrages militaires terrestres	
2.1.3.6 AR6 - Ouvrages militaires terrestres	
2.1.4 Type AS : Ministère de la Santé, Ministère de l'Ecologie	38
2.1.4.1 AS1- Conservation des eaux	
2.1.4.2 AS2 - Etablissements ostréicoles	
2.1.5 Type EL : Ministère de l'Equipement, Ministère de l'Ecologie, Ministère de la santé, Concessionnaire	39
2.1.5.1 EL1 – Protection des bords de mer	
2.1.5.2 EL2 – Défense contre les inondations	
2.1.5.3 EL3 - Navigation intérieure	
2.1.5.4 EL4 - Remontés mécaniques et pistes de ski	
2.1.5.5 EL5 - Circulation routière - visibilité	
2.1.5.6 EL6 - Circulation routière - réserve de terrain	
2.1.5.7 EL7 - Circulation routière - alignement	
2.1.5.8 EL8 - Navigation maritime	
2.1.5.9 EL9 – Littoral	
2.1.5.10 EL10 - Parcs nationaux	
2.1.5.11 EL11 - Voies express et déviations d'agglomérations	
2.1.5.12 EL12 - Associations syndicales autorisées,	
2.1.6 Type I : Ministère de l'Industrie	45
2.1.6.1 I1 - Hydrocarbures liquides	
2.1.6.2 I1bis - Hydrocarbures liquides	
2.1.6.3 I2 - Energie hydraulique	
2.1.6.4 I3 - Gaz	
2.1.6.5 I4 - Electricité	
2.1.6.6 I5 - Produits chimiques	
2.1.6.7 I6 - Mines – Carrières	
2.1.6.8 I7 - Gaz :	
2.1.6.9 I8 - Hydrocarbures	
2.1.6.10 I9 - Chaleur	
2.1.7 Type Int (Collectivité)	50
2.1.7.1 Int1 Cimetières	
2.1.8 Type Js (Ministère de la Jeunesse et des Sports)	50
2.1.8.1 Js1 Installations sportives	
2.1.9 Type PM : Ministère de l'Ecologie	51
2.1.9.1 PM1 - Risques naturels	
2.1.9.2 PM1bis - Risques naturels	
2.1.9.3 PM2 - Installations classées	
2.1.9.4 PM3- Risques technologiques	
2.1.9.5 PM4 – Zone de rétention d'eau :	

2.1.9.6 PM5 – Ouvrage hydraulique	
2.1.10 Type PT : Agence Nationale des Fréquences, Opérateur de réseau	55
2.1.10.1 PT1 - Télécommunications	
2.1.10.2 PT2 - Télécommunication	
2.1.10.3 PT3 – Télécommunications. Communications téléphoniques et télégraphiques.	
2.1.10.4 PT4 - Câbles de télécommunication (élagage)	
2.1.11 Type T : Direction Générale de l'Aviation Civile, SNCF, Collectivité, Concessionnaire	59
2.1.11.1 T1 - Voies ferrées	
2.1.11.2 T2 - Téléphériques	
2.1.11.3 T3 - Aérotrain	
2.1.11.4 T4 - Relations aériennes	
2.1.11.5 T5 - Relations aériennes	
2.1.11.6 T6 - Relations aériennes	
2.1.11.7 T7 - Relations aériennes	
2.1.11.8 T8 - Relation aériennes	
2.2 Synthèse des géométries possibles de générateur et/ou d'assiette	63
2.2.1 Les servitudes dont le générateur et l'assiette sont confondus	63
2.2.1.1 De type ponctuel	
2.2.1.2 De type linéaire.	
2.2.1.3 De type zonal.	
2.2.2 Les servitudes composées d'un générateur et d'une zone d'assiette	65
2.2.2.1 Dont le générateur est ponctuel	
2.2.2.2 Dont le générateur est linéaire	
2.2.2.3 Dont le générateur est zonal	
2.2.3 Les Servitudes composés d'un générateur et de plusieurs zones d'assiette emboîtées	67
2.2.3.1 Dont le générateur est linéaire	
2.2.3.2 Dont le générateur est surfacique	
3. Annexes	68
Annexe 1 : Liste des SUP du code de l'urbanisme en vigueur au 29 juillet 2006	68
Annexe 2 : nomenclature emboîtée des risques naturels et technologiques Gaspar	73

© ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire
centre d'Études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques

Toute reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de Certu est illicite (loi du 11 mars 1957).

Cette reproduction par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du code pénal.

ISSN : 1263-2570

ISRN : Certu/RE--07-15--FR

Certu – bureau de ventes
9, rue Juliette-Récamier
69456 Lyon cedex 06
Tel. (+33) (0) 4 72 74 59 59
Internet www.certu.fr

centre d'Études
Techniques
de l'Équipement
Pôle d'activités Les Milles
Avenue Albert Einstein
CS 70499, 13593
Aix-en-Provence Cedex 3
téléphone: 04 42 24 76 76
télécopie: 04 42 60 79 00
www.cete-mediterranee.fr

centre d'Études
sur les réseaux
les transports
l'urbanisme
et les constructions
publiques
9, rue Juliette Récamier
69456 Lyon Cedex 06
téléphone: 04 72 74 58 00
télécopie: 04 72 74 59 00
www.certu.fr

Certu

*Service technique placé sous l'autorité
du ministère de l'Écologie, de l'Énergie,
du Développement durable et de l'Aménagement du territoire,
le Certu (centre d'Études sur les réseaux,
les transports, l'urbanisme et les constructions publiques)
a pour mission de contribuer au développement
des connaissances et des savoir-faire et à leur diffusion
dans tous les domaines liés aux questions urbaines.
Partenaire des collectivités locales
et des professionnels publics et privés,
il est le lieu de référence où se développent
les professionnalismes au service de la cité.*